

Carnaval est revenu !

P. 18



Les festivités

P. 19



ÉTAT CIVIL

DE JANVIER À FÉVRIER 2022

ILS SONT NÉS EN 2022 :

MATTIO Angéline, Ann, Cathérina, le 9 janvier à Aix-en-Provence
NADER Issa, 17 janvier à Aix-en-Provence
VERDU Maël, Joseph, Marcel, le 2 février à Aix
KASSOUS Aksel Massinissa, le 5 février à Pertuis
BRENTOT Charline Jeanne Marcelle, le 14 février à Pertuis

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2022 :

GAILLARD Gabriel Christian Jean, le 2 janvier à Aix-en-Provence
FEDOSEEVA épouse PARIS Natalia, le 3 janvier à Aix-en-Provence
LAUGERO Joseph Adrien Marcel, 7 janvier à Aix-en-Provence
GAUTIER Emile Paul, le 24 janvier à Aix-en-Provence
GIMÉNO veuve CASTINEL Paula Eugénie, le 11 février à Aix-en-Provence
GASTALDI Antoine, le 15 février à Aix
MARTINEZ Bernadette, le 18 février à Peyrolles-en-Provence
SALVAT André Eugène Gustave, le 28 février à Aix-en-Provence

LES PACS SE CONCLUENT EN MAIRIE

La conclusion d'un Pacte Civil de Solidarité (PACS) s'établit en mairie, lorsqu'un des futurs partenaires est domicilié dans la commune. Des démarches sont nécessaires afin d'établir le dossier.

→ Sur rendez-vous

Renseignez-vous sur meyrargues.fr ou service état civil : 04 42 57 58 11 - etat.civil@meyrargues.fr

Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette rubrique merci de le faire savoir auprès du service État civil par email (etat.civil@meyrargues.fr) ou en retournant le formulaire téléchargeable sur meyrargues.fr (rubrique état civil).

La Poste a changé d'horaires



Nouveaux horaires depuis le
14 février 2022 :
Du lundi au vendredi
de 9h à 11h45.

LA POSTE

Les travaux de République



6

C'était carnaval !



18



Les festivités sont de retour

19

SOMMAIRE

ÉDITO

p.3

VIE MUNICIPALE

Les élus ont voté le budget communal p.4

Les autorisations d'urbanisme se déposent en ligne p.5

Alerte sécheresse dans le Département p.5

CADRE DE VIE

Le pôle multimodal de la gare est sur les rails p.7

Ces acteurs de la vie économique locale p.8-9

"Phishing" : attention aux arnaques sur internet p.10

Une grande solidarité en faveur de l'Ukraine p.11

VIE LOCALE

Inscrivez-vous pour accéder à votre déchetterie p.12

Des plantations ont fleuri au théâtre de verdure p.13

Le jardin Pour2mains a été inauguré officiellement p.13

Une nouvelle cour d'école imaginée par les élèves p.14

L'heure est aux inscriptions aux écoles p.15

Retour sur la Japan Mania #5 p.16

Les actions du comité Pacte pour la transition p.17

Le Printemps devant ma porte va reflorir p.19

Ces associations qui œuvrent pour la bonne cause p.20-21

Les nombreuses activités de nos associations p.20 à 22

Meyrargues en images p.23

DIVERS

Les tribunes p.26

Les adresses utiles p.27

AGENDA

p.25



Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s ami(e)s Meyrarguais(es)

Avec l'arrivée des beaux jours, c'est un véritable plaisir de voir que les moments festifs retrouvent leur place. La solidarité et le partage s'illustrent dans de nombreuses actions menées par des Meyrarguais, des associations et des élus. Je veux remercier tous ceux qui ont tant donné et continuent de s'investir pour accompagner et aider les autres.

Ces valeurs ont dernièrement davantage rayonné. Elles se sont traduites, par exemple, par un grand élan de générosité envers les Ukrainiens, dont le pays souffre actuellement de la violente actualité que l'on connaît. Les Meyrarguais se sont spontanément mobilisés et ont donné des vêtements chauds ou du matériel de puériculture qui ont été acheminés vers la frontière. Nombreux ont également participé aux réunions de l'association Bienvenus dans nos villages qui s'occupe, entre autres, de l'accueil des réfugiés. Vous découvrirez aussi dans ce BIM, que d'autres s'impliquent sans compter pour des causes nobles comme la récolte de fonds au profit de personnes handicapées avec les "Bouchons d'amour" ou encore au profit des personnes atteintes de sclérose en plaques avec "SEP en selle". Les personnes du bel âge ont, elles aussi, pu profiter d'ateliers liés à la fracture numérique et au sommeil. Elles bénéficieront bientôt d'autres ateliers sur la mémoire. Des initiatives qui facilitent une fois encore le lien social. Les familles meyrarguaises ont pu, et vont pouvoir, participer à des ateliers pour apprendre à faire des économies d'énergie avec le Pacte pour la transition et le Loubatas. Et l'ouverture officielle des jardins partagés "Jardins Pour2mains", situés au coeur du quartier de la Pourane, reflète encore cet esprit de partage favorisant le lien social dont nous avons tous grandement besoin.

Le centre de vaccination temporaire a fermé ses portes le 12 mars dernier, et spontanément les sept communes impliquées et les référents de ce centre se sont mis d'accord pour acheminer le matériel médical restant vers l'Ukraine, avec l'aide des sapeurs-pompiers. En somme, nous pouvons être fiers et je remercie toutes les Meyrarguaises et les Meyrarguais qui savent, à chaque fois faire preuve de générosité.

Du côté de notre vie municipale, les élus ont dernièrement voté le budget et les Meyrarguais ont été appelés aux urnes pour élire le futur président. Pour notre cadre de vie, la première étape de travaux de requalification de l'avenue de la République s'est achevée laissant place à la deuxième phase qui concernera cette fois le début de l'avenue. J'en profite pour rappeler que les commerces restent accessibles et ouverts.

Du côté des festivités, le retour des manifestations va joyeusement rythmer le printemps et le début de l'été pour notre plus grand plaisir avec des spectacles et le feu d'artifice, proposés par Meyrargues Animations, des pièces de théâtre et des concerts offerts par le comité culture, des expositions, la Gratiferia, la fête à Mimile Z... et bien d'autres moments de retrouvailles festives proposées par diverses associations. De leurs côtés, les écoliers, longtemps contraints par les mesures sanitaires, ont enfin pu profiter d'un joyeux carnaval qui s'est déroulé dans une ambiance festive réussie.

Je vous laisse le soin de découvrir, au fil des pages de ce BIM, toute l'actualité de notre commune.
Je vous souhaite une bonne lecture.

Fabrice Poussardin
Maire de Meyrargues

Budget : le taux des taxes locales reste inchangé

Après le débat d'orientation budgétaire, le vote du budget 2022 était à l'ordre du jour du dernier conseil municipal. L'ensemble des élus de la majorité ont voté "pour" et les six conseillers municipaux du groupe d'opposition ont voté "contre".

LE BUDGET 2022

Le budget primitif de la commune s'équilibre à 7 398 797€, dont près de 3 945 000€ en fonctionnement (dont un report de 100 000€), et près de 3 453 000€ pour l'investissement. La municipalité a souhaité maintenir le taux des taxes locales qui reste inchangé depuis 2008. À savoir : 31,37% pour la taxe foncière sur propriétés bâties et 50,02% pour la taxe foncière sur propriétés non bâties. La commune subit une baisse de certaines dotations de l'État, notamment de la dotation de solidarité communautaire avec une baisse d'environ 31 000€. La commune observe une vigilance toute particulière sur les dépenses de fonctionnement. Ces dépenses préoccupent d'ailleurs les collectivités territoriales. Toutefois, les finances de la commune restent saines et les dépenses maîtrisées.

LES DÉPENSES LIÉES À L'ÉNERGIE EN HAUSSE

Comme pour les foyers, les finances de la commune subissent une hausse des dépenses liées aux "fluides". La commune a donc doublé son budget prévisionnel afin d'anticiper la hausse du coût de l'énergie, avec par exemple une augmentation de près de 7000€ pour les carburants, de près de 52000€ pour

le gaz et une hausse exponentielle de près de 107000€ pour l'électricité.

LES RECETTES ÉVOLUENT

En fonctionnement, la commune connaît une augmentation de ses dépenses contraintes. En outre, une partie des recettes a diminué, dont les dotations globales versées par l'État. Dans le même temps, en comparaison avec les communes de même strate, Meyrargues affiche un endettement par habitant très faible. Cela induit que la commune peut s'endetter pour financer les opérations d'investissements importantes (travaux). Pour mémoire, l'encours de l'emprunt sur 20 ans, contracté en 2018, s'élève à 484 620€, avec une annuité de 32 232€. Les soutiens financiers de la commune demeurent importants (en investissement), au premier rang desquels figurent le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence (cf tableau ci-dessous). Depuis la mise en service du parc photovoltaïque, la commune peut également mettre en perspective l'augmentation possible de ses recettes avec la redevance annuelle due à la production d'énergie propre de ce parc qui s'élève à 170 000€ (addition des loyers 2021 et 2022). Cette recette de fonctionnement va permettre de compenser les dépenses supplémentaires dues au coût de l'énergie. Toujours en termes de recettes, la commune perçoit près de 1,4M€ de taxes foncières et plus d'1M€ d'attribution de compensation métropolitaine (ancienne taxe professionnelle).

LE BUDGET PRIMITIF 2022

LES DÉPENSES

- ▶ FONCTIONNEMENT
3,9 MILLIONS D'EUROS*
- ▶ INVESTISSEMENT
3,4 MILLIONS D'EUROS*

LES RECETTES

- ▶ FONCTIONNEMENT
3,9 MILLIONS D'EUROS*
- ▶ INVESTISSEMENT
3,4 MILLIONS D'EUROS*

* Les chiffres ont été arrondis

CÔTÉ DÉPENSES

Les frais de personnel s'élèvent à environ 1,7 million d'euros, soit près de 48% des dépenses de fonctionnement.

Les charges à caractère général (dépenses de fonctionnement courantes permettant à la commune de fonctionner) s'élèvent à près de 1 435 000€.

LA COMMUNE EXONÉRÉE DE LA PÉNALITÉ DUE À LA CARENCE EN LOGEMENTS SOCIAUX EN 2022

GRÂCE À LA CRÉATION PROGRESSIVE ET MAÎTRISÉE DE LOGEMENTS CONVENTIONNÉS, LA COMMUNE EST EXONÉRÉE DE LA PÉNALITÉ DUE À LA CARENCE EN LOGEMENTS SOCIAUX POUR 2022, S'ÉLEVANT À 100 000€ PAR AN.

QUELQUES PROJETS ET LEURS FINANCEMENTS PRÉVUS SUR LES ANNÉES 2022 À 2023

- Agrandissement de la crèche La Farandole	FIN DES TRAVAUX ÉTÉ 2022	FINANCÉS PAR : CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES, MÉTROPOLE ET COMMUNE
- 1 - Achèvement des travaux du complexe sportif du Plateau de la Plaine (accès piétons et bâtiments). - 2 - Création chemins d'accès piétons Est et Ouest au Plateau de la Plaine.	1 - FIN DES TRAVAUX ÉTÉ 2022 2 - FIN DES TRAVAUX ÉTÉ 2022	1 - FINANCÉS PAR : DÉPARTEMENT, MÉTROPOLE ET COMMUNE 2 - FINANCÉS PAR : DÉPARTEMENT ET COMMUNE
Requalification de l'avenue de la République (phase 2)	DÉMARRAGE TRAVAUX 28 MARS 2022	FINANCÉS PAR : DÉPARTEMENT, MÉTROPOLE ET COMMUNE

Les autorisations d'urbanisme se déposent en ligne

MEYRARGUES.FR | SITE OFFICIEL DE LA VILLE DE MEYRARGUES

MAIRIE | INFORMATIONS PRATIQUES | **VOS DEMARCHES** | FAMILLE ET SOLIDARITE | CADRE DE VIE | CULTURE ET ASSOCIATIONS | TOURISME

PORTAIL FAMILLE

VOS DÉMARCHES EN 1 CLIC

DÉPÔT AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les communes doivent être en capacité de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie numérique (déclarations préalables, permis de construire...). La commune s'est donc équipée en conséquence. Vous trouverez sur le site de la commune à la rubrique "Vos démarches" - "Dépôt autorisations d'urbanisme", le moyen de déposer vos demandes à partir d'une plateforme spécifique. Pour ce faire,

vous serez invités à créer un compte et à suivre la procédure en déposant toutes les pièces demandées dans le cadre du dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme. Une fois que le dossier complet a été déposé, un numéro et un récépissé vous seront délivrés automatiquement. Il convient de lire au préalable les conditions d'utilisation. Cette plate-forme devient le seul système à utiliser pour déposer une demande. La forme numérique évite de faire de nom-

breuses photocopies pour des dossiers qui sont demandés en plusieurs exemplaires. Désormais vous n'aurez besoin que d'un exemplaire numérique ! Plus besoin de papier, ni d'envoi en recommandé, ni même de déplacement ! Cependant, vous pourrez continuer à faire des dépôts au format papier auprès du service urbanisme. Les documents à remplir sont également en ligne dans l'onglet "service urbanisme" ou disponibles en mairie.

LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE À MEYRARGUES



Le deuxième tour de l'élection présidentielle s'est déroulé le 24 avril. À Meyrargues, Emmanuel Macron a obtenu 1088 voix, soit 52,31%, et Marine Le Pen a obtenu 992 voix, soit 47,69%. Pour ce deuxième tour sur les 2995 inscrits : 2080 électeurs se sont exprimés, 137 ont

voté blanc et 32 nuls ont été comptabilisés. Le nombre d'abstention dans la commune de Meyrargues s'élève donc à 746 voix. **N'oubliez pas les prochaines élections législatives les 12 et 19 juin 2022. Inscrivez-vous sur la liste électorale avant le 6 mai.**

PREMIER TOUR

Pour rappel, au premier tour à Meyrargues : sur les 2995 inscrits, 2287 voix ont été exprimées, soit 668 absentes, 29 votes blancs et 11 nuls. Sur les trois bureaux confondus, Marine Le Pen est arrivée en tête avec 26,37%, suivie de Emmanuel Macron avec 24,53% des voix puis Jean-Luc Mélenchon avec 20,86%.



ALERTE SÉCHERESSE : ATTENTION À VOTRE CONSOMMATION D'EAU !

L'état de vigilance sécheresse a été déclaré dans le département des Bouches-du-Rhône par arrêté préfectoral (n°53-2022 du 1^{er} avril 2022), avec un état d'alerte sécheresse sur le bassin de l'Arc aval et un état d'alerte renforcée sur les bassins de l'Huveaune amont et aval. Le passage en vigilance sécheresse de l'ensemble du département implique que chaque catégorie d'usagers doit

porter une attention particulière à ses besoins en eau et limiter au strict nécessaire sa consommation.

Il s'agit notamment de restreindre les usages secondaires (nettoyage des voitures, lavages extérieurs...) et de réduire les consommations d'eau domestique. Encore plus que les années précédentes, il nous faut avoir une vigilance extrême sur ce sujet car la situation est inédite dans le Sud-Est

de la France depuis 1959 (début de l'indicateur). Seulement 64 mm de pluie sont tombés en PACA (environ 30% par rapport à la normale). L'indice d'humidité des sols (agricoles compris) a atteint un niveau inédit pour le mois d'avril. Et toujours très peu de précipitations sont prévues dans les jours à venir. **→ Plan d'action sécheresse sur : [bouches-du-rhone.gouv.fr](https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr)**

TRAVAUX DE L'AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE

La première étape de requalification est achevée

La première étape des travaux de requalification de l'avenue s'est achevée dans les délais prévus. Elle concerne la partie allant de la Montée du château jusqu'au monument aux morts. Les mobiliers urbains ont, pour partie, été mis en place, et d'ici le mois de juin les quelques aménagements complémentaires seront réalisés. La largeur des trottoirs côté "numéros pairs" permet désormais une circulation piétonne aisée, y compris pour des personnes à mobilité réduite (PMR). Côté impair, le trottoir n'est pas normé PMR, mais il permet malgré tout un cheminement bien plus aisé qu'auparavant. Rappelons qu'il est interdit de stationner en dehors des places de parking, dûment repérées. Ce projet est en partie financé par nos partenaires le département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence.



LA DEUXIÈME ÉTAPE A DÉMARRÉ



La deuxième étape de travaux de requalification de l'avenue de la République a démarré depuis le 28 mars 2022. Elle concerne la partie restante de l'avenue, soit depuis l'intersection entre les avenues de la République et de la Pourane (début de l'avenue), jusqu'au monument aux morts. Cette portion est donc fermée à la circulation et aux stationnements, des cheminements piétons provisoires ont été matérialisés afin de simplifier la circulation des piétons le temps des travaux. Dans le cadre de cette requalification des rencontres ont été organisées avec les commerçants d'une part, ainsi qu'avec les riverains (photo ci-contre). Ces réunions ont été orchestrées par le groupe projet de la commune, en présence du maître d'œuvre et de représentants de l'entreprise Eurovia. Ces rencontres ont permis d'apporter davantage de détails sur la réalisation des

travaux et les délais associés, et d'écouter les attentes des usagers en y répondant au mieux dans l'intérêt général. Un plan de circulation disponible sur meyrargues.fr précise les voies de circulation destinées aux riverains, et plus largement aux automobilistes et piétons. Les commerces restent ouverts et accessibles durant toute la durée de ces travaux qui devraient s'achever la première quinzaine de juillet. Des stationnements à proximité sont accessibles notamment sur la place des Anciens combattants.

D'ores et déjà, nous remercions le plus grand nombre, pour les

encouragements et l'adaptabilité dont ils ont fait preuve face à de tels travaux sur une voirie principale au centre ville. Nous aurons l'occasion de remercier les administrés lors d'une fête inaugurale qui sera donnée début septembre. Nous y reviendrons en détail dans le prochain BIM.



Le pôle multimodal de la gare est sur les rails

La première étape de travaux de création du pôle d'échange multimodal de la gare a démarré en novembre 2021. Elle devrait durer jusqu'à la fin de l'année 2022 et concerne les aménagements des abords de la gare et du chemin des Bouches-du-Rhône (BdR) avec la création du pôle multimodal. Celui-ci va faciliter l'accès et le passage d'un moyen de transport à un autre (bus, trains, vélos, voitures) et permettre de limiter l'usage de la voiture et de s'inscrire dans la transition écologique. La création d'un tourne-à-gauche, au niveau de l'intersection de la RD96 vers la gare, est en cours de réalisation. L'installation d'un feu tricolore est prévue afin de sécuriser cette artère particulièrement fréquentée et de faciliter la circulation notamment des bus. La réhabilitation du chemin des BdR est amorcée avec l'adduction des réseaux (eau, électricité, assainissement...) qui sont déjà pour partie enterrés, l'élargissement de la voie, la création de trottoirs, de cheminements piéton et de pistes cyclables. L'aménagement devant la gare d'un parvis de 1000m² et d'espaces verts paysagers aux abords des parkings est en cours de réalisation. Un grand parking pour les véhicules légers est en cours d'achèvement. À terme, des quais bus seront créés, une centaine de places de stationnements sera matérialisée, un local vélo équipé de bornes de recharge électrique sera aménagé et des bornes de recharge pour les voitures électriques seront installées. Ce projet porté par la municipalité, en partenariat avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, a été confié à la SPLA Pays d'Aix Territoires et financé à 100% par la Métropole. D'ici la fin de l'année 2022 et le début de l'année 2023, la deuxième étape va démarrer avec notamment la création d'une quatrième branche sur le rond-point situé devant le magasin Leclerc. Elle rejoindra le chemin des BdR et la continuité des aménagements à venir du côté de Coudourousse.



LA FIBRE OPTIQUE PEINE À ÊTRE MISE EN SERVICE DANS LES QUARTIERS OUEST

Il est bien difficile de répondre aux questions légitimes des riverains des quartiers ouest sur le déploiement de la fibre optique par l'opérateur Orange, tant les réponses à nos questions tardent à nous parvenir. Certes, ces quartiers et plus largement Meyrargues, sont loin d'être les seuls en difficulté. Car de très nombreux articles de presse traduisent un déploiement au niveau national complexe, erratique et peu maîtrisé. Au début du mois d'avril, la municipalité a malgré tout obtenu les éléments suivants de la part d'Orange : "Tout

est aujourd'hui bien finalisé côté études. Afin de pouvoir lancer les travaux de raccordement, il est nécessaire d'implanter 18 poteaux, qui vont donc nécessiter une demande de permission de voirie ou d'installation sur le domaine privé. Nous avons également 24 poteaux à remplacer." Compte tenu des incertitudes liées à l'acceptabilité des implantations, l'entreprise en charge du déploiement n'a pas souhaité à ce stade donner de délais, la municipalité reste vigilante et tente régulièrement d'obtenir davantage d'engagement sur la date de mise en service.

LES CHANTIERS D'INSERTION DÉBROUSSAILLENT DEPUIS LE 19 AVRIL

Dans le cadre de la convention entre la municipalité, l'Insertion pour l'emploi (IE13) et la Métropole Aix-Marseille-Provence, la commune va bénéficier de travaux de débroussaillage afin d'améliorer la prévention contre les incendies, et de mettre en valeur notre patrimoine forestier dans les secteurs de La Pourane (colline derrière les bâtiments), de la Liquette, du parc communal sous le château, des bords du Vallat et du Plateau de la Plaine. Cette opération a démarré le 19 avril pour une période d'environ deux mois. Elle est financée à 100% par la Métropole.

DEUX PANNEAUX PEFC POSÉS AUX ENTRÉES DES MASSIFS

L'Office national des forêts (ONF) a donné deux panneaux signalant le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC). Une certification qui promeut la gestion durable des forêts et une démarche écocitoyenne dans laquelle la commune est engagée. Les panneaux ont été posés aux entrées des massifs.



Agriculteurs, ils cultivent aussi du thym bio à Meyrargues

Ils ont depuis toujours baigné dans l'univers de l'agriculture et dans la noblesse du travail de la terre. Christophe Rey a grandi dans ces terres familiales meyrarguaises. Il est devenu agriculteur très jeune, d'abord salarié de l'entreprise familiale, en 1995 puis co-gérant en 2003. Sylvie Rey, était horticultrice, spécialisée dans les roses coupées et les fleurs d'ornement. Aussi, après le départ à la retraite de certains associés du Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) familial, le couple a naturellement repris l'exploitation, pour partie. En 2007, ils sont passés en EARL et depuis cultivent et produisent leurs céréales. Une véritable vocation : "C'est un métier passion et touche-à-tout enrichissant", confie Christophe. Mais aussi une profession de "liberté", estime Sylvie. "Nous avons des périodes où bien évidemment on ne compte pas nos heures, car la terre



n'attend pas. Nous sommes rythmés par les saisons et la météo de plus en plus capricieuse. Mais nous avons aussi une forme de liberté de travailler en extérieur, dans nos terres et de disposer de notre temps comme on l'entend", glisse-t-elle avec un large sourire. Tous deux exploitent environ 180 hectares d'exploitation répartis sur toute la commune, notamment dans les plaines, dont une trentaine d'hectares en agriculture biologique. Ils cultivent blé dur et tendre, maïs, soja,

orge, tournesol, pois chiches...

Pour le moment, ils vendent leurs récoltes dans des coopératives mais n'excluent pas de se mettre à la vente aux particuliers afin, disent-ils, de "diversifier notre offre et de donner une plus-value à notre activité".

→ EARL Le Plan: 04 42 57 55 35

UNE PARCELLE D'UN HECTARE POUR PRODUIRE DE L'HUILE ESSENTIELLE

Sa façon de caresser les brins de thym avec délicatesse en dit long sur son amour des plantes. Se servant de son expérience d'exploitante, Sylvie explique alors comment elle entretient, pour la plus grande partie à la main, les parcelles de culture de thym destinées

à produire de l'huile essentielle. "Nous avons pour le moment un hectare en bio, et nous allons faire notre première récolte en mai". Cette variété spécifique, le linalol L2, n'est pas destinée à la consommation habituelle d'agrément dans des plats, mais produit de

l'huile essentielle. Ces plantes seront distillées au moulin Garcin, à Jouques, pour en extraire le précieux liquide qui sera vendu à des professionnels. À terme, ils envisagent, pourquoi pas, de proposer des petits flacons à la vente directe.

"WILL SERRURERIE" A TROUVÉ LES CLEFS POUR S'INSTALLER À MEYRARGUES

William Vican vient tout juste de s'installer en tant que serrurier dans la commune : "Will serrurerie". Meyrarguais depuis 2017, il a longtemps été commercial dans les énergies renouvelables avant de choisir de se reconverter et de s'installer à son propre compte dans le domaine de la serrurerie. "Je travaille avec des amis expérimentés dans ce domaine depuis presque 4 ans. Je me suis formé et j'ai ainsi appris le métier, résume William.



Puis son diplôme en poche (RNPC de niveau 4), il a logiquement choisi d'ouvrir son entreprise dans la commune où il réside. Il propose du dépannage (24h/24h et 7/7j), de l'installation, du blindage, la sécurisation des ouvertures d'une maison, l'installation de volets roulants. Il offre également ses services pour des installations de serrures sur de l'existant, la

sécurisation d'un bâtiment après un cambriolage, par exemple, ou encore la pose de porte anti-panique. Mais William est avant tout sérieux. "J'ai bien conscience que c'est un métier, comme bien d'autres, où les gens font difficilement confiance de prime abord, au vu des abus de certains qui nuisent de fait à la profession, admet-il. C'est pourquoi je veux travailler en toute transparence. Je demande une photo avant le déplacement, pour proposer

un devis. Et je tiens à me limiter à ce devis afin de ne pas surprendre (désagréablement) les clients," résume-t-il. L'objectif est avant tout de rendre un service.

→ Will serrurerie : 06 46 45 52 09
contact@will-serrurerie.fr

La nouvelle Baraque régale de ses plats cuisinés maison

Filets de bar au pesto, risotto aux poulpes, daube, couscous, burger... De nombreux clients lui confirment. "Quand on voit la Baraque, on pense à des simples sandwiches. Alors des assiettes sorties comme ça ! C'est beau et c'est bon," s'étonnent encore des clients venus déjeuner au food-truck de la Baraque (ch. de La Plaine), installé près du rond-point éponyme. Parce que Christophe Féraut-Gualco, désormais gérant de ce food-truck, ne lésine pas sur la qualité de ses plats, ni de ses produits. Il propose des plats gourmands et généreux. "Tout est fait maison et pas de surgelé !" lance avec un sourire ce restaurateur expérimenté. Viande fraîche achetée chez un boucher, produits frais et de saison, poissons frais, frites maison, pizzas maison, sauces et accompagnements soigneusement concoctés.... Il n'aurait pas pu en être autrement pour ce chef cuisinier fort de 30 années d'expérience dans la restauration. "J'ai été chef de cuisine dans différents établissements. J'ai travaillé en brasserie, pour des restaurants semi-gastronomiques et dernièrement au Café des Négociants,



à Aix, résume-t-il. Avec le confinement et la fermeture des restaurants, j'ai été intéressé pour prendre une gérance. Je n'avais encore jamais travaillé dans un snack donc j'ai essayé d'allier le côté snack-brasserie à de la cuisine de qualité". Et le concept a séduit. Il a désormais sa clientèle, fidèle. Il propose des plats gourmands et généreux que même les gros mangeurs devraient trouver à leur goût. La viande est rôtie, cuite au feu de bois ou au barbecue. "Je n'ai pas changé mes méthodes, je travaille comme dans un vrai restaurant." Avenant

et pourvu d'un sens aigu du commerce, il a installé quelques tables permettant de déguster tranquillement son plat en extérieur. Sur place, il est donc proposé des plats du jour cuisinés, des sandwiches mais également des burgers maison, des frites maison aussi, des plats à l'assiette... le tout à manger sur place ou à emporter.

→ La Baraque - Ouvert du lundi au samedi de 9h à 22h30.
Possibilité de livraison de pizzas à Meyrargues et Peyrolles.
07 68 25 44 31

RP M LOCATION PROPOSE DU MATÉRIEL POUR TOUS VOS TRAVAUX

Le groupe RP, dont Décor, Multiservices, Location et Terrassement, installé depuis 2018 près de la gare, propose un nouveau service de location de tous types de matériels pour vos travaux : RP M Location. Ce service met donc à la location tous types d'engins, des gros aux plus petits, au profit des professionnels comme des particuliers. Mini-pelle, tractopelle, engin de compactage mais également carotteuse, perceuse, carreleuse, nettoyeur haute pression... sont proposés. Vous n'avez pas envie de couper vos arbustes aux ciseaux ? N'hésitez pas. Vous trouverez également à la location des taille-haies ou encore tous types de matériels nécessaires pour faire des petits ou des gros travaux. Pour rappel, l'enseigne dispose également d'une filiale pour les travaux de terrassement : RP M Terrassement. Elle propose des services de fondations, enrochement, fouilles, tranchées, VRD, aménagement extérieur...



→ Contact : 04 42 29 42 34
11, av. de la Gare - Meyrargues.
→ RP M Location : rpmlocationmeyrargues@gmail.com
→ RP M Terrassement : rpmterrassement@gmail.com

"JARDINS ANIMÉS" : UNE ENSEIGNE POUR LE JARDIN AUX VERTUS ÉCOLOGIQUES À RP DÉCOR

"Jardins animés" est une enseigne qui existe depuis 25 ans, notamment dans le Nord de la France, et qui propose du mobilier de jardin, du matériel pour le potager et de la décoration d'extérieur. Cette dernière a choisi RP Décor,

à Meyrargues pour y installer son showroom. Autrement dit : "Elle s'est associée à nous pour disposer d'une vitrine et d'un nouveau point de vente dans la région", résume Rosario Pinheiro, la propriétaire de RP décor. Dernièrement, un showroom a été proposé dans les locaux RP Décor, dans le cadre d'une journée d'inauguration. "De nombreuses animations autour du jardin, du recyclage, du bien-être ont été organisées et l'affluence a été intense !" se félicite Rosario. "Jardins animés" est ainsi installé de façon pérenne et dispose d'un nouveau point de vente. Cerise sur le gâteau, tous les produits proposés par cette enseigne sont biologiques, écologiques et souvent "made in France".



→ Infos : 06 48 89 99 07
Site internet : www.jardins-animes.com

"Phishing" par email : ne tombez pas dans le piège !

Les services de la gendarmerie alertent sur les risques élevés de "phishing" ou "hameçonnage" dans la cybercriminalité. Une technique utilisée par des fraudeurs sur internet pour obtenir des renseignements personnels et faire usage de vos données personnelles

QUE SE PASSE-T-IL ?

1. Vous recevez un courriel piégé

Le courriel suspect vous invite à :

- cliquer sur une pièce-jointe ou un lien piégé ;
- communiquer des informations sensibles.



2. L'attaquant se fait passer pour un tiers de confiance

L'attaquant est alors en mesure :

- de prendre le contrôle de votre système ;
- de faire usage de vos informations.

On vous incite à communiquer des informations sensibles par email ? Ne tombez pas dans le piège. La gendarmerie livre des conseils pour éviter ces fraudes. Il existe, par exemple, de fausses convocations à la gendarmerie. Cette dernière rappelle que "les convocations à la gendarmerie ne sont jamais effectuées par email". Soyez donc extrêmement vigilants. Ne cliquez en aucun cas sur des liens et ne donnez aucune information personnelle sans avoir la certitude de la bonne foi de l'expéditeur.

- **Conseil n°1** : Ne communiquez jamais d'informations sensibles par email. Aucune administration, société commerciale sérieuse, ne vous demandera vos données bancaires ou vos mots de passe par message électronique ou par téléphone.
- **Conseil n°2** : Soyez extrêmement vigilant vis-à-vis des emails. L'ensemble des messages provenant d'internet ont pour objet [Internet] sur votre messagerie interpersonnelle ou sont reçus dans le répertoire non-officiel de votre messagerie et doivent donc être considérés avec méfiance.
- **Conseil n°3** : Ne faites pas confiance au nom affiché dans le champ expéditeur. La tactique de phishing préférée des cybercriminels consiste à usurper le nom indiqué dans le message

électronique. Le nom de l'expéditeur est alors celui choisi par l'attaquant ("Gendarmerie Nationale" par exemple), cependant l'expéditeur réel peut-être n'importe quelle adresse mail.

- **Conseil n°4** : Regarder les liens mais ne cliquez pas ! Les cybercriminels adorent intégrer des liens malveillants dans les messages en apparence légitimes. Lorsque de tels liens sont présents dans le corps du message, ne cliquez pas !
- **Conseil n°5** : Prenez garde aux menaces exagérées. Les attaquants vont tenter d'exercer une pression psychologique afin de vous faire céder (tel que la suppression de vos accès) et de vous inciter à transmettre des informations sensibles.
- **Conseil n°6** : Ne cliquez pas sur les pièces jointes des expéditeurs inconnus. Joindre des documents contenant des virus et des logiciels malveillants est une tactique de phishing courante. Ces logiciels malveillants peuvent endommager votre ordinateur, voler vos mots de passe ou encore vous espionner.
- **Conseil n°7** : Un doute ? Cherchez les fautes d'orthographe. Les entreprises et institutions sont consciencieuses dans leurs communications. Généralement, les messages légitimes ne contiennent donc pas de fautes graves d'orthographe ou de grammaire.

COMMENT RÉAGIR ?

Il vous reste des doutes malgré tout ?

- Interrogez vos collègues afin d'avoir leur avis ;
- Contacter la société, l'interlocuteur concerné pour confirmer le message ou l'appel reçu ;
- Demander conseil à votre SOLC.



Que faire ?

- Prévenir vos collègues du phishing afin qu'ils n'en soient pas victime
- Ne transférez pas : Transmettez le mail suspect en tant que pièce jointe à l'adresse : signal-spam@gendarmerie.interieur.gouv.fr

+ D'INFOS

- www.cybermalveillance.gouv.fr
- www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

LES ACCÈS AUX MASSIFS SONT RÉGLEMENTÉS

Du 1^{er} juin au 30 septembre les accès aux espaces naturels sont réglementés, par arrêté préfectoral, selon les conditions météorologiques. Envie de balade ? Renseignez-vous avant et informez-vous pour connaître la situation du jour (ou du lendemain à partir de 18h) : 0 811 20 13 13 ou www.grandsitesainte victoire.com

L'HEURE EST AUX OLD

Avant les chaleurs estivales, la période est propice à l'exécution des Obligations légales de débroussaillage (OLD). Les propriétaires sont tenus de les effectuer : entretien de la végétation et élagage des arbres qui entourent leur propriété (lire page 28). Un contrôle de l'exécution de ces travaux peut être réalisé et une amende peut être infligée aux propriétaires qui n'auraient pas exécuté ces travaux. Les documents sont disponibles en mairie et sur meyrargues.fr
Plus d'infos : www.bouches-du-rhone.gouv.fr

FERMETURE TEMPORAIRE DES SECTEURS D'ESCALADE AU PAS DE L'ÉTROIT JUSQU'AU 15 AOÛT : MARINE GAUCHE, MARINE DROITE ET MONOLITHE

Afin de garantir la tranquillité indispensable à la reproduction d'espèces sensibles, les secteurs d'escalade Marine gauche, Marine droite et le Monolithe sont strictement fermés jusqu'au 15 août 2022. Les secteurs de grimpe le Pain de sucre, la Conque et le Pas de l'Étroit demeurent ouverts.

Amis grimpeurs, en respectant ces quelques restrictions, vous aidez la nature à (re)trouver sa place. Merci pour votre engagement !

Pour rappel, occasionner le dérangement d'une espèce protégée (piétinement, bruit, passage et autres perturbations) expose l'auteur de l'infraction à une amende de 135€ minimum.

→ Informations Grand Site Concors Sainte-Victoire :
04 42 64 60 90 ou www.grandsitesainte victoire.com

Une solidarité spontanée s'est organisée pour l'Ukraine

Des familles ukrainiennes rapatriées grâce à des initiatives citoyennes

À l'annonce de la guerre en Ukraine, la mobilisation spontanée des Meyrarguais n'a pas démenti cette générosité locale. L'histoire est partie d'une famille de Grambois (84), qui a longtemps habité Meyrargues. Celle de Nathalie Borrás, de son frère Jean-Michel avec son épouse Liliya qui est ukrainienne. Face au conflit, ils avaient prévu d'aller chercher de la famille et des amis de Liliya à la frontière de l'Ukraine, afin de les rapatrier. Ils ont lancé un appel... discret... C'est alors qu'une grande chaîne de solidarité s'est amorcée autour de ce départ. Les Meyrarguais ont répondu à cet appel et avec le concours du CCAS de Meyrargues, du maire Fabrice Poussardin et de bonnes volontés, une collecte a été improvisée. Réactives, de nombreuses personnes ont déposé des vêtements chauds, du matériel de puériculture, des médicaments et du matériel de soin. Un grand merci à tous pour cette mobilisation. Puis, l'un des convois de la famille Borrás a pris le départ d'Aix avec un minibus, prêté par un concessionnaire Renault d'Avignon, chargé de tous ces dons. Arrivés à bon port, après un long



et complexe périple de plus de 2500 km, les dons ont été remis, en partie acheminés vers l'Ukraine, et les Ukrainiens ont finalement été retrouvés après maintes péripéties dans un camp de réfugiés à Medyka, en Pologne. Dans une vive émotion partagée, les personnes rapatriées ont retrouvé leurs proches, en France, ou ont été hébergées dans des familles. D'autres convois ont depuis pris le départ. Et ce sont près de 70 personnes qui ont ainsi pu regagner la France grâce à cette initiative spontanée. Nathalie Borrás a alors tenu ces propos qui en disent long sur l'état d'esprit de ces personnes qui n'hésitent pas à prendre des risques pour les autres : "Mon frère et ses amis sont des hommes "ordinaires", mais c'est avec des personnes ordinaires que le monde tourne mieux". Un bel exemple.

BIENVENUS DANS NOS VILLAGES AIDE ET ACCOMPAGNE L'ACCUEIL DES "DÉPLACÉS" UKRAINIENS

L'association meyrarguaise Bienvenus dans nos villages a organisé des rencontres afin d'échanger sur les "déplacés" ukrainiens et de préparer leur accueil. Les objectifs de ces réunions sont de transmettre l'expérience de l'association en matière d'accueil, de constituer un réseau et de répondre aux interrogations. L'équipe a évoqué ses activités depuis 2015, en faveur des demandeurs d'asile qui sont accueillis à Meyrargues. Avec le collectif AGIR, ils offrent des cours de français, hébergent des familles dans le pays d'Aix, ou, avec l'association Welcome pays d'Aix, au sein

des familles. Rappelons qu'à Meyrargues, un logement permet d'héberger des demandeurs d'asile, grâce à la municipalité. Le cas des "déplacés" Ukrainiens est spécifique car ils bénéficient d'une protection temporaire qui les dispense de demander l'asile et leur permet de travailler. Ils ont aussi bénéficié d'un grand élan de solidarité en France et en Europe. Une famille meyrarguaise a d'ailleurs hébergé une famille de d'Ukrainien (lire ci-dessous).

→ L'association constitue un réseau. Une question ou une proposition d'aide : bienvenusdansnosvillages@gmail.com

LA FAMILLE FASSETTA A ACCUEILLI À BRAS OUVERTS UNE FAMILLE UKRAINIENNE

"Si c'était à refaire, je n'hésiterais pas une minute, je referais la même chose", assure Aurélie Fassetta. Avec son mari, Jérémie ses deux enfants, sa maman, Edmée, et son beau-père, Jean-Michel, cette famille meyrarguaise a immédiatement proposé d'accueillir une famille ukrainienne lorsque le conflit en Ukraine a éclaté et que des millions de personnes ont quitté le pays. Ils ont donc reçu un couple, avec leur petit garçon de 8 ans, pendant 15 jours, le temps que ces derniers trouvent un logement. "Ils avaient réussi à rejoindre la France en voiture après un périple de plus d'une semaine. On les a alors accueillis et accompagnés dans leurs démarches administratives et on a participé à leur intégra-

tion, raconte Aurélie pour qui cette démarche louable semblait être une évidence. On a échangé nos cultures, appris des mots en français et en russe et aussi partagé des recettes... Cette expérience a été bénéfique en tout point, ajoute-t-elle. Mon fils a accompagné leur petit garçon au centre aéré de Meyrargues et ils ont participé au carnaval de son école, à Aix". Une belle aventure qui a donné naissance à des liens indéfectibles, puisqu'ils ont gardé des contacts et se donnent régulièrement des nouvelles. Cette famille ukrainienne a trouvé une proposition d'hébergement à Marseille. Elle envisage toutefois de revenir à Meyrargues et imagine bien pouvoir s'installer dans cette commune qui les a séduits.

DU MATÉRIEL MÉDICAL DU CENTRE DE VACCINATION ENVOYÉ VERS L'UKRAINE

Le centre de vaccination intercommunal temporaire Durance Sud Meyrargues a fermé ses portes le 12 mars. Aussi en accord avec les 7 communes concernées et avec l'ARS, les référents du centre ont fait acheminer une grande quantité du matériel médical vers l'Ukraine, avec l'aide des sapeurs-pompiers du Concors.



Inscrivez-vous pour accéder à votre déchetterie

Pour mieux vous accueillir, pour davantage de fluidité et de disponibilité, le nouveau dispositif automatisé de gestion des entrées par lecture automatique des plaques d'immatriculation a été mis en place à la déchetterie de Meyrargues, par la Métropole Aix-Marseille-Provence. Inscriptions sur www.paysdaix.fr ou en flashant le QR code ci-dessous. En cas de difficultés, un mode d'emploi, consultable sur paysdaix.fr, vous accompagne dans chaque étape de la procédure.

Une nouvelle installation : "La Donnerie"

Une nouvelle installation se met en place : "la Donnerie" avec mise à disposition de matériel réparable ou récupérable sur une aire séparée de la déchetterie. Car il est important aussi de faire durer la vie de nos matériels et donc de privilégier le recyclage. Une affaire à suivre !

Rappel des conditions d'accès

Bientôt le règlement va prévoir davantage de passages par jour pour chacun et un nombre de passages forfaitaire à l'année. Pour l'heure, les conditions d'accès à la déchetterie restent les mêmes :

1,5 m³/jour/apporteur, hormis pour les déchets végétaux sans limitation de volume, pour les particuliers équipés de véhicules légers ou fourgonnettes avec ou sans remorque.

Horaires inchangés :

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12h.

→ Infos en cas de dysfonctionnement : 0800 94 94 08.



**VOS
DÉCHÈTERIES
SE MODERNISENT**

Votre déchetterie sera équipée
d'un nouveau dispositif automatisé
de gestion des entrées
pour mieux vous accueillir.

+ DE FLUIDITÉ + DE DISPONIBILITÉ

ACCÈS DIRECT
AU SITE

90 BACS DE 700 LITRES ! TRIONS TOUJOURS PLUS ! ILS RECYCLENT !

Jaune, un point
c'est tout

On ne rappelle jamais assez que des nouvelles consignes permettent de faciliter le geste de tri de chacun, de réduire les quantités de déchets de la poubelle d'ordures ménagères et d'améliorer les performances du recyclage : tous les produits de la collecte sélective (hormis le verre) peuvent être mis dans les colonnes jaunes. Il faut aussi cultiver nos réflexes citoyens :

zéro déchet par terre, zéro masque au sol, zéro carton qui traîne. Meyrargues dispose de plus de 90 bacs de 700 litres ! Des nouvelles colonnes de collecte sont mises à disposition alors n'hésitez pas à nous baisser. Les rapports annuels de traitement des déchets et de la qualité de l'eau et de l'assainissement sont à disposition du public, en mairie, et consultables sur meyrargues.fr rubrique "environnement et déchets"

→ Infos : 04 42 91 49 00 ou paysdaix.fr

INSCRIVEZ-VOUS AUX SESSIONS D'ATELIERS DU CCAS SUR LA MÉMOIRE

Après les ateliers numériques, ceux de sophrologie (notre photo) et sur le sommeil, le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose aux retraités et préretraités meyrarguais des ateliers sur la mémoire, en partenariat avec l'Association de santé d'éducation et de prévention (ASEPT), offerts par les caisses de retraite. Ces ateliers ont rencontré à chaque fois un vif succès, malgré les conditions sanitaires qui ont contraint à un report de certaines de ces sessions. Inscrivez-vous dès maintenant aux prochains ateliers sur la mémoire ! Ils seront articulés autour de plusieurs thèmes : comprendre le fonctionnement de la mémoire et les stratégies de mémorisation, entretenir, opti-



miser et stimuler ses capacités cérébrales, s'enrichir, se divertir et échanger avec les autres, prendre conscience des facteurs biologiques susceptibles d'optimiser l'efficacité de la mémoire ou, au contraire, de l'entraver.

Sessions les mardis en mairie de 9h30 à 11h30 :
- Les 10, 17, 24, 31 mai
- Les 7, 14, 21, 28 juin
- Les 5 et 12 juillet

Il est conseillé d'assister à tous ces ateliers. Inscriptions : 06 17 50 37 05.

Des plantations ont fleuri au théâtre de verdure

Des travaux d'élagage et des plantations d'arbres ont été poursuivis durant le mois de mars dans le secteur du théâtre de verdure.

Après les travaux d'abattage des platanes malades -atteints du chancre coloré- (lire ci-dessous) situés dans le prolongement du théâtre de verdure, depuis le pont de la RD96 jusqu'à la buvette, et en contrebas de la résidence de l'Argentière, des travaux de plantation et d'élagage ont été réalisés. Au préalable, la Fredon Provence Alpes Côte d'Azur (réseau d'organismes à vocation sanitaire sans but lucratif, reconnu au plan régional par arrêté ministériel en qualité d'unique d'organisme à vocation sanitaire (OVS) du domaine végétal) avait marqué les sujets qui ont été abattus. Comme cela avait été annoncé (lire BIM 51), à partir du 21 mars des plantations de micocouliers ont été effectuées par l'entreprise Dolza, dans la zone de la



buvette du théâtre de verdure, et des travaux d'élagage ont été effectués sur les sujets situés à proximité de l'aire de jeux pour enfants du Grand Vallat. Ces plantations d'arbres ont été réalisées selon le "Plan de gestion différenciée des espaces verts" de Meyrargues.

- **Depuis le 28 mars** : d'autres travaux d'élagage ont été réalisés à proximité de la zone du parking de la maternelle. Pour rappel, après expertise il a été notifié par les services de l'État que

des platanes étaient atteints du chancre coloré. Un champignon incurable qui affecte les platanes et provoque leur dépérissement de l'intérieur, pouvant conduire à la chute de l'arbre. Afin d'enrayer la propagation de cette maladie extrêmement contagieuse, et de sécuriser ces espaces fréquentés, la commune poursuit le processus imposé par les services de l'État, à savoir l'abattage et l'élimination des arbres contaminés (souches et racines).

LE "JARDIN POUR2MAINS" OFFICIELLEMENT INAUGURÉ À LA POURANE

À l'initiative d'un collectif d'habitants, soutenu par le CEDEC, un Jardin Pour2Mains s'est doucement dessiné sur 300m², au cœur du quartier de la Pourane. Cet espace vert partagé vient d'être officiellement inauguré en présence d'une trentaine de personnes dont des représentants du bailleur social Famille et Provence, Danielle Pierquet pour le Comité d'intérêt de quartier (CIQ) de La Pourane qui est à l'origine du projet avec Béatrice Michel, le maire Fabrice Poussardin, des élus dont Gérard Morfin, Sandrine Halbedel, Jean-Michel Moreau et Andrée Lalauze, ainsi que des habitants de La Pourane, Fatima, Monique, Patrick, Salima, Amin, Phi-

lippe, Emmanuelle, Fatine, Ghislaine et des habitants d'autres quartiers : Anne, Laure, Marylène... Chacun a pu visiter le jardin Pour2Mains, découvrir les plantations faites par Mohamed, le nettoyage réalisé par les enfants et les récents aménagements finalisés par l'entreprise missionnée par Famille et Provence (reprise du plancher de la cabane, du portillon, retournement d'un carré, plantation d'arbustes, apport de terre naturelle...). Danielle Pierquet a rappelé la genèse du projet, salué le travail de Béatrice Michel, coordinatrice de ce jardin, et a invité les nouveaux jardiniers à participer activement en s'inscrivant au CIQ de La Pourane. Le

soutien de Famille et Provence a été souligné pour ce projet qui "contribue à l'amélioration du cadre de vie à la Pourane". Le maire a insisté sur l'importance du jardin pour les aspects de lien social et de vivre ensemble.

Amin a remercié Mohamed pour toutes les plantations et a coupé symboliquement le ruban inaugural entouré de nombreux enfants du quartier et de leurs parents !

Autour d'un apéritif partagé, de nouveaux jardiniers se sont inscrits.

Une formation aux techniques économes en eau et travail du sol, avec le CPIE s'est également tenue au mois d'avril.



Rejoignez-les jardiniers

→ Prochains rendez-vous jardinage :
les mercredi et dimanche à 16h.
Les futurs jardiniers peuvent venir s'inscrire à cette occasion.
Infos : beatricemichel18@hotmail.fr

Une nouvelle cour d'école imaginée par les élèves

La cour de l'école élémentaire pourrait connaître de grands changements. Dans le but de rafraîchir cette cour et de proposer de nouveaux aménagements, notamment des revêtements de sol et l'installation de modules ludiques, la municipalité a sollicité le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 13) pour mener des ateliers pédagogiques de sensibilisation au patrimoine, à l'architecture et à l'environnement. Ces ateliers ont été dispensés au sein de l'école, réunissant une architecte et une paysagiste du CAUE, l'enseignant, les élèves de la classe référente et une élue. Quatre interventions ont eu lieu afin de transmettre des notions d'architectures et paysagistes, de comprendre les enjeux et de recenser les envies des élèves. Les enfants se sont rapidement prêtés au jeu. Ils ont planché pendant deux mois, par équipe, pour créer des maquettes en plaçant les éléments existants et en proposant des idées d'installation. Mur d'escalade, modules de jeux, espace de lecture ou dessin, "coin secret", matériel de sports, plantation et coin jardinage, espaces verts "pour se rouler dedans"... les écoliers ont imaginé avec beaucoup de sérieux ce que pourrait devenir leur cour. "Nous les avons aidés à comprendre l'échelle d'une maquette, l'importance des matériaux utilisés en favorisant les éléments durables et écologiques", résume Pauline Scannella paysagiste au CAUE. Avec beaucoup d'entrain et sous l'égide du directeur Bruno Bonnet, la classe "pilote" de Lionel Lèveque (CE2-CM1) a réalisé des maquettes en diffusant au préalable des questionnaires dans les classes pour recenser les idées. "L'objectif est de proposer un projet allant vers une cour



"oasis", avec l'intégration d'un circuit pour l'eau, d'une végétalisation, d'espaces ombragés et d'aménagements ludiques, étaye le CAUE. Il faut que cet espace devienne agréable pour tous les utilisateurs, s'inscrive dans une perspective de rafraîchissement et s'adapte aux changements climatiques". Reste maintenant à définir ce qui peut être envisagé et les travaux qui devront être engagés. Cette réflexion est conduite en lien avec les membres du groupe de travail "cour d'école", constitué (depuis juin 2021) de 2 élus, 2 représentants du personnel municipal, 2 parents d'élèves, du directeur et d'un enseignant.



DES NICHAIRES À MARTINETS DANS LA COUR DE L'ÉCOLE

Grâce à une initiative du Département 13, la commune a pu faire installer des nichoirs à martinets dans la cour de l'école. Cet emplacement en hauteur (sous le débord de toiture), à l'abri des chats prédateurs que craignent particulièrement ces petits oiseaux, s'est présenté comme un endroit idéal. Quelques martinets le fréquentaient déjà et certains se rappelleront sûrement qu'il y a quelques années, ils étaient très nombreux à nicher sous les toits du bâtiment principal de l'école élémentaire. Un enseignant, Lionel Lèveque, s'est proposé pour être référent et observer leur colonisation et l'évolution des familles qui viendraient s'y installer. Les écoliers ont ainsi l'occasion d'observer et de découvrir cette espèce locale qui a la particularité de ne jamais se poser au sol, car ils ont de très petites pattes et ne peuvent plus redécoller. Gageons que nous observerons ainsi le retour de ces petits oiseaux printaniers qui se faisaient un peu trop discrets, notamment car ils ne trouvaient plus refuge sous les toits des maisons de village dernièrement rénovés.

LE JARDIN EN PERMACULTURE Pousse À LA MATERNELLE

Grâce au travail conjugué des enseignants et de parents volontaires, le jardin en permaculture de l'école maternelle, devenu "Jardin des 5 sens", est fin prêt pour accueillir de nouvelles plantations. Les enfants vont ainsi planter, entretenir puis cueillir leur production lors d'ateliers dispensés au sein de l'école. Un grand bravo aux enseignants et un grand merci aux parents volontaires qui ont contribué à aménager ce jardin. Ce projet, initié en 2015, permet aux enfants de récolter et de déguster le fruit de leur travail. Ils apprennent à reconnaître les légumes et à les cultiver de façon naturelle -principe de la permaculture- pour les déguster ensuite. Une jolie façon d'appréhender le jardinage dès le plus jeune âge.



L'heure est aux inscriptions aux écoles



L'heure est aux inscriptions à l'école, au restaurant scolaire et à la garderie pour l'année scolaire 2022-2023. Elles se font directement via un formulaire en ligne sur meurargues.fr et doivent être actualisées chaque année.

→ Si l'enfant n'a jamais été inscrit : il faut remplir tous les champs et fournir les documents demandés pour valider l'inscription

→ Si l'enfant est déjà scolarisé à Meyrargues : il faut actualiser son inscription chaque année, en remplissant les champs demandés et fournir les documents nécessaires.

Vous recevrez ensuite un récépissé de validation par email.

- Pour les inscriptions au restaurant scolaire ou à la garderie

des enfants inscrits en maternelle, il faut fournir :

- attestations employeurs des deux parents, car le nombre de places est limité donc la priorité est donnée aux deux parents qui travaillent.

- attestation d'assurance responsabilité civile de l'enfant.

- Pour les inscriptions au restaurant scolaire ou à la garderie des enfants inscrits en élémentaire, il faut fournir :

- attestation d'assurance responsabilité civile de l'enfant.

Les inscriptions doivent être faites au plus tôt

Toutes les modalités sont indiquées sur le site dans l'onglet : "J'inscris mon enfant à l'école", situé sur la page d'accueil.

Renseignements : inscriptions.ecoles@meurargues.fr
ou 04 42 57 50 09

LES ÉCOLIERS DE LA MATERNELLE ONT FÊTÉ LE CARNAVAL



Une petite parenthèse de bonheur assorties de jets de confettis a éclaboussé les écoliers le jour du carnaval. Les maternelles ont pu assister à un spectacle, proposé par l'Apem et Meyrargues Animations : Wigo et Bullz. Ces deux personnages, de la compagnie Soukha, qui a orchestré le défilé du carnaval, ont offert un moment spectaculaire avec de la musique, des acrobaties, de la magie et beaucoup d'humour. Grâce à l'équipe de la maternelle qui a bien joué le jeu (notre photo), les enfants ont pu partager une grande bataille de confettis. Tous s'en sont donnés à cœur joie avant de rejoindre le grand défilé (lire page 18).



© PHOTO DR

LES COLLÉGIENS DE L'ASSOCIATION SPORTIVE AFFICHENT UN JOLI PALMARÈS

Les collégiens de l'association sportive de Jean-Jaurès (Peyrolles) ont obtenu de bons résultats dans les compétitions organisées par l'UNSS. En cross country, 12 élèves ont participé au championnat départemental à Marignane et ont obtenu leur qualification pour le championnat d'académie à Embrun. Deux équipes ont fait le déplacement : Lilwenn, Nolan, Chloé et Paul (catégorie benjamin mixte) et Clara, Noah, Mélina, Léo, Raphaël et Noa (catégorie minime mixte). Un beau parcours sur lequel les élèves ont représenté le collège avec honneur. Ils ont terminé à la 60^e place sur 110 équipes.

En Athlétisme hivernal, 8 élèves ont participé au Critérium départemental à Miramas le 12 janvier. Les élèves se sont brillam-

ment illustrés durant cette compétition. Noura, Eyla, Romane et Samuel se sont classés à la 2^e place du challenge course (50m sprint). Julie, Eyla, Julia et Samuel ont terminé 3^e du challenge lancer (poids). Esteban et Ilan ont aussi fièrement défendu les couleurs du collège sur la course de haies et le 1000 m. Maïa a officié en tant que juge arbitre.

En Aviron indoor, 5 équipes de 8 rameurs ont représenté le collège au championnat bi-académique, le 15 décembre au gymnase de Peyrolles. L'équipe 1 du collège composée de Quentin, Sébastien, Léo et Ethan ainsi que d'Alice, Chloé, Anouk et Lilwenn a réalisé une très belle performance en terminant sur le podium à la 3^e place de l'académie d'Aix-Marseille.

© PHOTOS DR



Les arts nippons à la médiathèque



→ L'inauguration s'est déroulée en présence de Yukuo Murata, consul général du Japon à Marseille.



→ Cyril Coppini a livré un spectacle de rakugo, art populaire de la parole "à chute".



→ Marilina Karpan, de l'association Taïkomama a fait une démonstration de taïko. Une conférence et des ateliers ont aussi été proposés.

La 5^e édition de la Japan Mania a créé l'effervescence chez les amateurs de culture japonaise. Sous le haut patronage du Consulat Général du Japon à Marseille, la médiathèque a ainsi invité le public à découvrir une partie de la culture et des arts nippons. L'inauguration s'est déroulée en présence de Yukuo Murata, consul général du Japon à Marseille, autour d'une démonstration de taïko (tambours japonais) et d'un spectacle de rakugo donné par Cyril Coppini. Cet art populaire de la parole "à chute", une forme de "stand up" d'humour japonais, a séduit le public. Pendant dix jours, l'équipe de la médiathèque a favorisé l'approche de la culture japonaise et de ses arts par diverses

démonstrations et initiations, lors d'ateliers de pratiques picturales, linguistiques, florales, culinaires, ludiques... Les publics ont ainsi pu appréhender les arts nippons à travers les âges. Des arts ancestraux et traditionnels tels que le suiseki, l'ikebana (art floral), le bonsaï, l'origami, le shibori (art de la teinture), la calligraphie, le sumie, la reliure japonaise... aux plus récents et populaires avec du shorinji kempo (art martial), du kokedama, du boro shashiko (broderie). Des lectures, une rencontre avec l'auteur Chiaki Myamoto, des contes kamishibai, la diffusion de courts-métrages... ont parfait ces rencontres nippones. La manifestation a remporté un franc succès.



→ Le Bonsaï club de Haute-Provence a animé des ateliers de kokedama (art végétal avec une sphère de terre recouverte de mousse). Il a aussi exposé des bonsaïs.

Une kyrielle d'ateliers a réuni petits et grands



▲ L'atelier de reliure japonaise avec CG Reliure et Couleur Alizarine. Les participants ont d'abord créé une histoire et des illustrations avant de relier leur ouvrages à l'aide de fils et d'une technique de couture.



▲ Ateliers d'itajime (technique de pliage avant teinture), de shibori cousu et de boro sashiko (création de pièce textile à partir de chutes de tissus japonais) avec Nathalie de l'association Carabistouilles.



→ Les maternelles ont bénéficié d'ateliers créatifs avec notamment de l'origami.

LA SEMAINE DE LA PETITE-ENFANCE AU PROFIT DES TOUT-PETITS



La médiathèque a participé à la Semaine de la petite-enfance destinée aux tout-petits ainsi qu'à leurs parents, autour du thème Re-trouville(s). Des spectacles, des ateliers d'arts créatifs, de massages et d'éveil corporel, des lectures... ont été proposés pour les plus jeunes. Les parents ont été conviés à des ateliers sur la parentalité, d'initiation à la langue des signes ou de massages parents -enfants. La maternelle et les crèches ont également participé à cette manifestation. De jolis moments ont été partagés.

◀ Les maternelles ont assisté à un spectacle de clown avec Chloé Leydet.

Un spectacle d'ombres par la Cie dans tous ses états a enchanté le public. ▶



1^{er} défi de l'opération "Famille en transition"

Baisser facilement sa facture d'électricité de 10% !

Plusieurs familles Meyrarguais ont relevé le 1^{er} Défi "Famille en transition" proposé par le Loubatas et le comité Pacte pour la transition, en partenariat avec la municipalité. Les participants étaient très attentifs, impliqués et dynamiques !

Après une présentation interactive sur les énergies (différents types, proportions, usages...), les participants ont suivi des ateliers/jeux sur les énergies et leurs usages : comparaison des factures, consommation des appareils domestiques et les coûts

associés. Ils ont également pu mesurer et comparer des consommations d'appareils avec un consommètre afin de se réapproprier la compréhension de la demande d'énergie en kW/h de leurs foyers. Des informations nécessaires pour réduire sa facture en euro. Ces ateliers ont ainsi permis d'identifier les appareils les plus énergivores et de dégager des pistes faciles à mettre en œuvre (voir ci-dessous) pour baisser de 10 %, voire plus, sa consommation électrique.



Nos conseils pour réduire votre facture d'électricité

→ **Réfrigérateur** : dégivrer régulièrement votre congélateur, mettre vos aliments à décongeler dans le frigo, ne jamais y mettre des aliments encore chauds.

→ **Cuisson** : utilisez votre bouilloire pour chauffer de l'eau, mettez juste la quantité d'eau, mettez un couvercle sur vos casseroles (gain de 25%), éteindre votre plaque électrique avant la fin de cuisson.

→ **Eau chaude** : positionner toujours le mitigeur en position "froid" (et pas au milieu !), détartre régulièrement son chauffe-eau (tous les 5 ans), privilégiez la douche au bain, évitez de laisser couler l'eau quand vous vous savonnez. Optez pour les programmes "éco" de

vos machines à laver, notamment pour les vêtements peu sales et ne les faire fonctionner que lorsqu'ils sont pleins. Gain de 50%.

→ **Dans la maison** : éteignez complètement les appareils en veille (économie jusqu'à 10 % sur la facture), débranchez les chargeurs et les appareils utilisés rarement, choisissez des ampoules adaptées. Sachant que le chauffage représente plus de 60% de la consommation énergétique d'une habitation, baisser la température du chauffage de 1°C représente une économie d'au moins 10% sur la facture d'électricité à l'année ! L'ADEME recommande 19°C pour les pièces à vivre et 17°C dans les chambres et lieux de passage.

Participez au défi "Famille en transition"

Des actions de sensibilisation à la transition écologique sont initiées avec les défis "famille en transition", organisés par le Loubatas, la commune de Meyrargues et le comité Pacte pour la transition.

Gratuit et ouvert à tous : environnement@loubatas.org

Rejoignez les groupes de travail !

Pour en savoir plus, participer ou nous contacter :

www.meyrargues.fr

(onglet mairie- Le Pacte pour la transition)

Rejoignez-nous, nous avons besoin de vous !

Un week-end "sobriété numérique"



À l'occasion de la manifestation mondiale "Cyber world cleanup day", un week-end de sobriété numérique a été organisé au café-bistro Les Taraiettes. Fresque du numérique, atelier réparation et 2^e vie des appareils numériques, découverte des logiciels open source, projection de film... Des bénévoles et des spécialistes ont accompagné les personnes désireuses de réduire leur impact numérique. Lors de ce week-end, les intervenants ont expliqué la philosophie des logiciels open source et ont insisté sur l'impact des "data center" qui risquent de générer plus de rejets de gaz à effet de serre que l'ensemble de l'aviation mondiale. La pollution numérique désigne

celle engendrée par le secteur informatique : émissions de gaz à effet de serre, contamination chimique, érosion de la biodiversité, production de déchets électroniques. Cette pollution est d'autant plus importante au moment de la fabrication du matériel. Il est donc important de garder le plus longtemps possible les appareils électroniques (entretien, mises à jour, réparation...). Les logiciels open source offrent des solutions légères et peu gourmandes en ressource. Ils peuvent prolonger la vie des appareils. Ces applications permettent aussi de garder le contrôle des données, en évitant leur exploitation à des fins commerciales.

Nos conseils pour améliorer votre "hygiène numérique" :

Videz votre boîte email, notamment le dossier "éléments envoyés". Préférez les sauvegardes sur des disques dur plutôt que les "clouds", car ils ne consomment pas d'énergie lorsque l'on ne sert pas. Utilisez les logiciels libres de Framasoft : il y a une myriade d'alternatives performantes (infos

sur degooglisons-internet.org). Désactivez la lecture automatique des vidéos sur vos applications de réseaux sociaux. Allongez la durée de vie de vos appareils : acheter de la seconde main, faites réparer, ne cédez pas aux sirènes de la publicité !

Évitez les objets connectés : ils génèrent

une pollution numérique supérieure aux objets traditionnels, ils seront compliqués à recycler.

Ces sujets vous intéressent ? Des bénévoles vous accueilleront et vous guideront dans cette "jungle numérique" lors des prochains Bricol' Café aux Taraiettes.

Carnaval est revenu ! L'avez-vous vu ?



Voilà qui a fait du bien. Dans une joyeuse effervescence, très attendue, les petits meyrarguais, accompagnés des grands, ont défilé dans la rue pour fêter le carnaval des écoles. Équipé d'un chou, suspendu au bout d'une canne à pêche qui vacillait dans le public tel un pompon, un curieux escargot gourmand a emmené le cortège vers le parking de la mairie dans une nuée de jets de confettis. Le public a pu profiter d'un spectacle déambulatoire de qualité orchestré par la compagnie Soukha avec jongleurs, musiciens, danseurs... et bonne humeur ! Les écoliers de l'élémentaire avaient confectionné le caramantran, selon la tradition, mais celui-ci n'a pas pu être brûlé, au vu des conditions météorologiques (vent), et a fini sa course sur le ter-

rain de stabilisé. À l'issue du défilé, s'est joué un dernier spectacle d'acrobaties aériennes époustouflant qui a impressionné le public venu nombreux. Cette manifestation, organisée par l'Association des parents d'élèves de Meyrargues (ApeM) en partenariat avec la municipalité et Meyrargues Animations, a éveillé le sens artistique des enfants qui pour beaucoup avait préparé leur déguisement avec le plus grand soin. Vivement l'an prochain.



DONNEZ VOTRE AVIS SUR DES ATELIERS DES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les Amis de la bibliothèque (ADB), association meyrarguaise qui propose entre autres la Veillée à la bougie et la Nuit du conte, souhaitent mettre en place deux nouvelles activités au sein de sa structure. "On a deux nouveaux projets des "ateliers d'écriture" et des séances de "partage de coup de coeur de nos lectures", détaille Véra Fichant, présidente de l'association. Nous cherchons à savoir si le public de Meyrargues pourrait être intéressé par ces propositions. Aussi nous menons une enquête auprès des Meyrarguais pour recenser leurs avis". Les ADB seraient ravis de mettre en place ces activités si les Meyrarguais manifestent un intérêt pour ces rencontres.

- 1) **Des ateliers d'écriture** : Les ADB font venir une animatrice, habituée à animer des ateliers à la bibliothèque Méjanas, à Aix.
- 2) **Partage des coups de cœur de nos lectures** : réunir de temps en temps tous ceux qui aiment lire afin de partager leurs impressions et de proposer leurs conseils de lecture.

DONNEZ VOTRE AVIS : ces ateliers vous intéressent ?

- À quel rythme ? Une fois par mois ?

- À quel moment de la journée (après-midi ou soir ?)

- Quel jour ? Le week-end ou dans la semaine ?

N'hésitez pas à donner votre avis :

amities.meyrargues@orange.fr ou 06 81 67 42 56

Des rendez-vous festifs à ne pas manquer

Du show, de la musique, des costumes, un spectacle de pyrotechnie... Initialement prévus pour les festivités de la Saint-Louis, deux spectacles sont programmés par Meyrargues Animations en avril et en mai.

→ **SAMEDI 30 AVRIL À 21H : Tour du monde les Diam's et Magic Greg (chant, magie, humour et danse) - avec Ariasi.**

Le 30 avril, le public va pouvoir faire un "Tour du monde" avec "Les Diam's et Magic Greg" (notre photo). Un voyage haut en couleur ponctué de chorégraphies et de chansons, où les artistes transporteront le public jusqu'à Las Vegas, New York, en passant l'Espagne, l'Afrique, l'Orient, le Brésil... et bien sûr la France et son "French cancan".

→ **SAMEDI 28 MAI À PARTIR DE 20H : Cover pulsion show 2.0 - Dj, danseurs, performeurs...**

Le 28 mai une soirée originale avec une nouvelle production vous attend avec "Cover pulsion show 2.0" de FamEvents, réunissant des danseurs et des performeurs qui devraient bluffer le public.



→ **LE FEU D'ARTIFICE LE 28 MAI À 21H30 :**

Le feu d'artifice de la nouvelle année, qui a été annulé, est reprogrammé par Meyrargues Animations pour cette soirée du 28 mai. Rendez-vous sur le parking de la mairie à 21h30.

→ **Gratuits. Restauration sur place.**

Au théâtre de verdure.

Infos : 06 29 39 71 99

meyrarguesanimations@gmail.com



LA GRATIFÉRIA C'EST SAMEDI 4 JUIN

Venez, donnez, prenez, partagez... le concept de la Gratiféria a le mérite d'être clair : "apportez quelque chose à offrir ou rien. Prenez quelque chose qui vous fait plaisir ou rien"... Basé sur le principe de l'échange, ce marché gratuit organisé par l'association Synthèse se tient samedi 4 juin, au théâtre de verdure. Les coups de mains sont bienvenus à partir de 9h pour aider à installer !

→ **Samedi 4 juin de 10h à 17h.**

Contact : groupeinfusioncitoyenne@gmail.com

Infos : gratiferia-meyrargues.blogspot.com



FÊTE À MIMILE Z LE 7 MAI
L'association Synthèse participe à la "Fête à Mimile Z", le samedi 7 mai.
Apéro, repas partagé dans la rue Émile-Zola.
Ateliers créatifs, exposition, musique et bonne humeur de midi à minuit !
→ collectif-emilezola.blogspot.com/

"LE PRINTEMPS DEVANT MA PORTE" VA REFLEURIR LE 14 MAI

Tous les Meyrarguais sont invités à se "mettre au vert", avec une nouvelle édition du "Printemps devant ma porte" le samedi 14 mai de 9h à 13h

"Ensemble rendons notre village plus propre, plus convivial et encore plus vert !" Le concept de l'opération "Le printemps devant ma porte" ? Nettoyer, planter, fleurir, tailler... Le temps d'une journée tous les habitants sont invités à prendre des initiatives pour embellir les espaces communs autour de leurs habitations. Cet événement, organisé par le Comité environnement et développement de l'écocitoyenneté (Cedec), va ainsi mobiliser les villageois et les services municipaux en

leur proposant d'embellir leur environnement. Venez avec vos plants, vos graines, votre compost, vos outils dans différents lieux déjà "adoptés" tels que :

- place des Anciens Combattants (incroyables comestibles)
- place Victor-Hugo
- square Singerlé
- Jardin suspendu (rue Emile Zola)
- Jardin de l'Espoir et Jardin Pour2Mains, à la Pourane.

Vous avez des projets ou des idées de plantations ?

Participez au programme

en contactant le Cedec : cedec@meyrargues.fr

Plus d'infos sur meyrargues.fr

VERDURE AVEC VOS VOISINS ET VOS ENFANTS !

"Tous en selle" contre la sclérose en plaques

Cette maladie, la sclérose en plaques (SEP), est pernicieuse. Comme beaucoup d'autres me direz-vous. Elle a cette fâcheuse tendance à perturber l'esprit des patients qui en sont atteints, au point de les plonger dans une profonde déprime et un isolement. Pour sa part, le Meyrarguais Philippe Verhée (notre photo avec sa fille Céline), douanier, a été bien entouré. Par ses proches d'une part, particulièrement ses enfants. Et par des soignants issus du



Lancés dans une belle énergie, avec sa fille, Céline, son fils Vincent, kinésithérapeute à la Timone, et l'équipe de l'UGECAM, ils ont décidé de créer une association "Sourire en permanence", afin de faire connaître la maladie et de rompre avec ce cliché : "je suis malade, je ne peux rien faire". Le but de l'association est aussi d'héberger des projets à buts caritatifs et d'encourager les patients à rompre avec l'isolement en favorisant le lien social.

programme UGECAM du site Valmante de l'hôpital européen. Au sein de ce centre de soin marseillais, le groupe UGECAM -un opérateur de santé de l'Assurance maladie- déploie ses activités de soins et de rééducation dans un processus de rétablissement par le sport, en ce qui concerne la SEP. Et pour Philippe, diagnostiqué à 54 ans et grand sportif (marathon, vélo, natation, squash...), ce fut une révélation. "Je suis enfin sorti de la brume, lâche-t-il. La maladie provoque des perturbations motrices, sensitives, cognitives, visuelles... "Je n'arrivais plus à faire de sport, ni à me déplacer correctement, se rappelle-t-il douloureusement. Grâce à ce programme, où sont dispensés des activités physiques adaptées et des groupes de parole, "on vous enseigne que vous êtes capables, car le sport est bénéfique dans cette pathologie". Le déclic s'est ainsi fait pour Philippe : "Je me suis remis progressivement au sport, en 2020. J'avais un périmètre de marche d'une centaine de mètres à peine. Aujourd'hui je fais jusqu'à 3h30 de vélo et je parcours près de 50 km !"

« J'avais un périmètre de marche d'une centaine de mètres à peine. Aujourd'hui, je parcours près de 50 km à vélo ! »

Le projet SEP en Selle : 1000 km en 18 étapes

Lors d'un groupe de parole libre, Philippe, ses proches, d'autres patients et des soignants ont décidé de se lancer un défi : "SEP en selle". Un projet de parcours de 1000 km à vélo, en 18 étapes, dans toute la Région, afin de relier les différents UGECAM et de prouver les bienfaits de l'activité sportive sur les maladies dégénératives. Ce périple sera encadré par des soignants et des professionnels, notamment Pascale professeure de sports en activité physique adaptée (APA) et Vincent, kinésithérapeute. Ils espèrent fédérer un maximum de personnes. Les fonds récoltés seront au profit de l'unité de neurologie du professeur Pelletier de la Timone qui s'occupe des patients SEP. Philippe est ravi de voir l'engouement de son entourage pour ce projet et remercie notamment ses collègues. La municipalité de Meyrargues soutient cette action.

→ N'hésitez pas à participer. Départ le 30 mai, à Aix.
L'association recherche aussi des partenaires.
06 32 96 72 47 - sepenselle@gmail.com [f](#) [P](#) [ProjetSEPenselle](#)

LE LIVRE DE PHILIPPE VERHÉE / "UNE SECONDE CHANCE" AUX ÉDITIONS ÉDILIVRE



Pendant toute sa carrière de contrôleur principal des douanes, il a écrit sur des petits bouts de papier des scènes plutôt cocasses dont il a été témoin dans sa profession ou dans sa vie courante. Puis Philippe Verhée a commencé à écrire alors qu'il souffrait de sa maladie et que son esprit était fortement altéré par les prises de médicaments. Des débuts d'histoires, sans jamais vraiment les finir. "Les conditions étaient difficiles, j'ai voulu tout abandonner,

admet-il. Mais mon fils aîné, n'a pas lâché. Il m'a lancé un défi et m'a dit "tu peux le finir ton livre !" Un pari a été lancé entre nous comme ça et j'ai finalement achevé cette histoire : Une seconde chance." Celle d'un flic dépressif qui quitte son boulot et fini par franchir la ligne. Il décide de gérer un réseau de trafic de drogue... Une maison d'édition a publié son roman à 1003 exemplaires. Philippe envisage maintenant d'entamer une nouvelle histoire.
→ Une seconde chance - éditions Édilivre - disponible sur internet.

30 ANS APRÈS : L'AÏKIDO MEYRARGUAIS A TOUJOURS LE VENT EN POUPE

Après deux ans de restrictions, la section aikido bat à nouveau son plein, à Meyrargues. Véritable succès auprès des enfants, approchant la trentaine d'inscrits sur les deux cours, ils pratiquent avec une rigueur et une motivation exemplaires. Avides de culture japonaise, ces derniers n'hésitent pas à s'approprier promptement les techniques et les règles

d'usages du tatami. Sous l'égide de leur professeur, Philippe Dehais (6° dan, diplômé d'État et du Japon), ils ont brillamment présenté et réussi leurs passages de grade. Le cours adultes du mardi soir n'est pas en reste et s'étoffe encore avec deux nouvelles ceintures noires 2° dan, décernées par la fédération FFAB en février !



- Section aikido enfants :
jeudi : 17h-18h
- Aïkido cours gradés :
18h-19h
-Section adultes :
mardi : 19h20- 20h45
→ Infos :
contacts.acm@gmail.com

Ils récoltent vos bouchons pour les personnes handicapées

Ils sont bleus, blancs, noirs, jaunes... De toutes formes et toutes tailles... Ce sont ces petits "bouchons d'amour" en plastique qui ornent nos denrées alimentaires (eau, crème, lait, boissons...) Mais attention. Ne les jetez pas ! Faites plutôt une bonne action et apportez-les à l'association Au clair de Lune, qui oeuvre pour les personnes handicapées en récoltant des bouchons pour le réseau Bouchons d'Amour, dont une antenne est située à Meyrargues. C'est d'ailleurs l'heure du grand chambardement chez les Durand, dans la plaine meyrarguaise. Un poids lourd est stationné devant chez la famille et des milliers de bouchons sont déversés dans cette énorme benne afin d'être affrétés vers le Nord de la France où ils seront livrés à une association et recyclés. Toute la famille est mise à contribution, des plus jeunes aux plus "aînés". Et "on a le coeur à ça", confie la doyenne Jany Durand. Et pour cause, elle est l'arrière-grand-mère de Lune, une petite fille atteinte de handicap et polyhandicapée. Son papa, Hervé Baltayan est à la genèse de la création de cette association. "On a créé cette association en 2010 pour ma fille, Lune. Puis pour deux autres petites filles Jade et Julia. Le but est de les accompagner dans leur maladie, mais aussi de soutenir la recherche médicale concernant les maladies rares et favoriser l'intégration des personnes han-



dicapées dans la société", résume Hervé. Toute cette grande famille, entourée de leurs amis s'affaire chaque jour à récupérer des bouchons auprès des usagers et des enseignes, des mairies. Au-delà de cette récolte perpétuelle, ils s'investissent régulièrement pour mener des actions notamment culturelles, afin de générer des fonds au profit des enfants atteints de handicap. Ces fonds peuvent contribuer à acheter du matériel, à aider la recherche

ou encore à proposer un hébergement temporaire pour les parents dont l'enfant est hospitalisé. Ralenti par le Covid, l'association veut aujourd'hui mettre toutes les chances de son côté. Elle va se relancer, par exemple, dans l'organisation de soirées caritatives avec des artistes, des tombolas... Elle reste ouverte à toute proposition et invite ceux qui le souhaitent à se rallier à leur noble cause. N'hésitez pas à vous joindre à cette belle équipe.



→ Déposez vos bouchons :
378, chemin du BdR la gaffe
d'Isnard (emplacement
réservé).

Un conteneur spécial est
aussi placé à côté de la salle
des fêtes de la mairie.

Si vous avez des questions
concernant les aides possi-
bles pour les personnes
handicapées vous pouvez
contacter l'association.

Contact :

auclairdelune13@gmail.com

[AuClairdeLune13](https://www.facebook.com/AuClairdeLune13)



UNE PLAQUE EN HOMMAGE AUX MAQUISARD AU JAS DU LIGOURÈS



L'association Les chasseurs meyrarguais se réunissent régulièrement au relais de chasse du Ligourès, où d'autres associations de communes voisines viennent se retrouver également. Ils participent à l'entretien de ce relais qui a été restauré par le Grand Site Concors Sainte-Victoire, en 2021. La plaque en hommage aux maquisards qui était apposée sur le relais de chasse du Ligourès était très abîmée. Elle a donc été remplacée par une toute nouvelle plaque avec le concours des chasseurs de la société de chasse de Meyrargues. C'est l'entreprise Le Marbrociso qui a soigneusement réalisé cette plaque et l'a remise gracieusement. L'association remercie chaleureusement cette entreprise meyrarguaise qui a effectué un travail remarquable.

Un Voyage intérieur en plein air avec les randos-yoga

S'offrir une pause ressourçante en pleine nature, prendre soin de soi, s'accorder du temps..." Le concept des randos-yoga ? Une bonne idée pour se ressourcer. Depuis le mois de septembre, l'association Le Voyage intérieur invite ainsi à profiter d'une nouvelle activité, orchestrée par Rozenn Guilcher : des séances de yoga en plein air au fil d'une randonnée vivifiante, adaptées à tous les niveaux et tous les âges et ponctuées de lectures de textes inspirants. Cette intervenante, empreinte, par son parcours professionnel, d'une grande faculté à comprendre les gens, prône les bienfaits du hatha yoga et se réjouit du nombre croissant de participants aux randos-yoga, organisées une fois par mois dans les collines meyrarguaises. "Respirer en pleine nature a un vrai sens, signale Rozenn. On se connecte directement avec l'extérieur et on travaille sur les postures, le souffle, la respiration...". Somme toute, on peut y trouver un véritable équilibre avec la nature. Et c'est justement toute la philosophie et les enjeux des différents ateliers proposés par Le Voyage intérieur. Créée en 2014, cette structure est une association de masseurs et de professeurs de yoga dont les activités touchent au bien-être dans sa globalité. Un travail centré sur le corps et sur la relation à soi et aux autres permet de se rapprocher de soi : massages spécifiques d'accompa-



gnement au bien-être ou ateliers de découvertes du massage, massages bébés, cours de yoga, cours de méditation, ateliers de médiation (parentalité, formations, groupe de parole...). Des ateliers parents-enfants sont également dispensés ainsi que des formations. Les intervenants disposent d'un large éventail de compétences qu'ils utilisent à bon escient afin d'accompagner de façon personnalisée chaque individu pour qu'il (re)trouve un équilibre, une harmonie, un bien-être.

→ Infos : www.levoyageinterieur.org
Contact : levoyageinterieur1@gmail.com

LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

L'association se compose de quatre professionnels avec chacun ses spécificités : Cécile Cailmail et Stéphanie Delion (praticiennes en massages bien-être et formatrices), Rozenn Guilcher (professeur de yoga, yoga-cirque et méditation), Grégory Abramowitch (professeur de yoga et praticien en massages bien-être). Ces activités s'adressent autant aux individus qu'aux groupes ou aux institutions et sont toujours personnalisées en fonction des objectifs et besoins spécifiques du public.

- Cours de yoga - salle des Oliviers : mardi 18h30-19h30 et jeudi 17h-18h et 18h15-19h15.
- Initiation à la méditation - salle des Oliviers : jeudi 19h30-20h30
- Randos-yoga à Meyrargues : les dimanches 15 mai (ouverte aux familles avec enfants dès 6 ans) et 12 juin de 15h à 18h (Rozenn Guilcher : 06 64 79 90 09).
- Massages d'accompagnement au bien-être sur rdv : S. Delion : 06 62 34 64 51 ou C. Cailmail : 06 98 07 70 43.

DES JOUEUSES DU MEYRARGUES TENNIS CLUB AUX CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX

Le Meyrargues Tennis Club (MTC) affiche encore un joli palmarès. Dernièrement deux joueuses du club, Sarah Lagrésille et Clara Ponson (photo à gauche), ont participé aux championnats départementaux en division 2, niveau U12 (- 12 ans). Et le duo de tennismen s'est hissé jusqu'en finale ! Ce championnat s'est déroulé par équipe. Pour chaque club rencontré, les joueuses ont disputé un double et deux simples. Emmenée par leur capitaine, Hervé Lagrésille, l'équipe n'a pas à rougir de sa belle performance malgré la défaite en finale face à des adversaires chevronnés. "Elles se sont bien battues et jusqu'au bout ! signale Hervé avec admiration et enthousiasme. Dans ces circonstances, on est surtout là pour les aider à positiver, à ne pas relâcher leurs efforts car c'est physiquement et moralement des moments très intenses", ajoute ce capitaine bienveillant. Les filles ont su faire preuve d'abnégation et ont vécu une belle expérience. Épuisées à l'issue

des matchs, elles ont toutefois affiché un large sourire qui en disait long sur leur satisfaction d'avoir pu aller jusqu'au bout de cette aventure sportive enrichissante. Un grand bravo pour cette performance ! Par ailleurs, outre les cours de tennis habituels, le MTC organise régulièrement des stages multisports ouverts à tous les niveaux, dès 7 ans, pendant les vacances

scolaires. L'occasion de venir s'essayer à différents sports et de profiter d'activités ludiques dans une ambiance familiale : tennis, foot, basket, handball, ping-pong, badminton, pétanque, jeux de société...

→ Plus d'infos : 06 21 01 49 54
ou meyrarguestennisclub@fft.fr



La grande lessive s'est étendue autour du foyer

À l'initiative de l'association l'Oiseau bleu et de nombreux bénévoles, l'opération la Grande lessive, qui rayonne deux fois par an au niveau national, s'est affichée dans le jardin du foyer de l'âge d'or. Sur le thème "ombre portée", les anciens et les élèves de l'élémentaire ont participé à des ateliers créatifs et affiché leurs œuvres. Les écoliers de maternelle sont venus visiter cet espace de créativité temporaire. Ces rencontres improvisées ont donné naissance à des échanges qui viendront certainement renforcer l'organisation commune d'une prochaine édition avec, pourquoi pas, une aventure partagée.



Le Château de Vauclaire a ouvert ses nouveaux espaces de réception pour célébrer Pâques autour d'un délicieux méchoui et d'une multitude d'animations. Organisée par l'agence New Mix et son foodtruck Pic'Assiette, la journée a enchanté petits et grands sous un soleil radieux.



▲ L'association "Sur le pont" a organisé un grand bal aux sons des Balkans aux rythmes musicaux du collectif Aksak. L'ambiance était enthousiaste. Le public est venu nombreux. Pour clore ce moment festif dansant, les musiciens du collectif ont joué en acoustique au milieu des danseurs.



▲ "Quel plaisir ces Retrouvailles" sont les mots d'une visiteuse meyrarguaise. Pour la réouverture de la Cave de l'Ours, 8 artistes ont déployé tous leurs talents pour une exposition haute en couleur et riche en intention, proposée par l'association Synthèse. Carnets de dessins, photographies, œuvres numériques, peintures, sculptures, ont fait le bonheur des visiteurs venus nombreux. Tous ont manifesté leur joie de ce partage retrouvé.



▲ La remise des premiers prix aux lauréats du concours d'illuminations de Noël s'est déroulée en mairie. Danielle Plume, René Bras et Irène Jucic (ici représentée par sa fille) ont été ravis de recevoir leurs récompenses pour leurs décorations de Noël qui ont illuminé le village pendant les fêtes. Un grand bravo à eux.

LE VENDREDI 29 AVRIL À 20H30

Théâtre avec "Naïs" d'après Marcel Pagnol

Du théâtre tout public est programmé par le comité culture et la municipalité. Le 29 avril se joue Naïs d'après le film de Marcel Pagnol (inspiré de la nouvelle d'Émile Zola Naïs Micoulin), par la compagnie "Il est une fois". L'histoire : Naïs, jeune provençale aime Frédéric, fils débauché des patrons de son père. Elle devient sa "maîtresse des vacances". Toine le bossu les surprend, mais par amour pour Naïs, devient leur complice. Micoulin, le père de la jeune fille, met tout en œuvre pour venger son honneur.



© CIE IL EST UNE FOIS

Vendredi 29 avril, 20h30 - salle des fêtes. Entrée gratuite. Spectacle offert par la Métropole-Territoire du Pays d'Aix

LE SAMEDI 9 JUILLET À 20H30

Concert jazz-salsa avec la Gua-Gua

Frère et sœur, ou plutôt cousin-cousine... le jazz et la salsa ont des racines communes, africaines et européennes ; depuis leur avènement, de nombreux musiciens ont entrepris de les rassembler et mélanger au sein d'un style particulier : le latin jazz. Dans ce nouveau spectacle, la Gua-Gua explore ces rapprochements et ces mélanges, tout en y rajoutant sa patte personnelle, sauce percolatine aux paroles françaises et espagnoles, recette savoureuse dans laquelle on retrouve aussi les accents du sud de la France... L'harmonie du jazz, le rythme de la salsa et... la chaleur et l'humour de la Gua-Gua



© DR

font de ce spectacle un voyage chaleureux et festif.
Samedi 9 juillet, 20h30 - parc du château. Entrée gratuite. Avec la participation financière du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

UNE INSTALLATION SONORE EN PLEIN AIR À VENIR ÉCOUTER LES 25 ET 26 JUIN



© PHOTO DR

Ne soyez pas inquiets. Si vous entendez des échos, discrets, résonner du côté de l'aqueduc, il ne s'agit pas du cri d'une nouvelle espèce animale encore indéterminée. Quoique... Ce son sera en réalité issu d'une installation artistique en plein air, sonore et radiophonique, réalisée lors d'une résidence d'artistes chapeauté par l'association Lab GAMERZ. Dans le cadre de la Biennale Arts et culture, initiée par la ville d'Aix sur le thème "Une 5^{ème} Saison", Emma Loriaut et Julien Clauss créeront une installation sonore dénommée Plain-champ. Ils la présenteront lors d'un parcours Sainte-Victoire organisé par la Biennale et reliant les villages de Beaurecueil, Châteauneuf-le-Rouge, le Tholonet et Meyrargues.

Ce dispositif de création sonore *in situ*, constitué d'un pavillon géant à taille humaine, sera installé dans des espaces naturels meyrarguais notamment à proximité des arches de l'aqueduc romain. Il est destiné

à produire des sons qui iront se réverbérer pour faire résonner les éléments naturels. Il sera créé une étendue sonore, discrète, dans laquelle le public pourra déambuler ou se poser pour écouter les sonorités singulières que va produire cette installation dans le milieu naturel. L'auditoire pourra ainsi être immergé dans cette bulle de son presque haptique, elle-même habitée par une installation radiophonique réalisée à l'aide d'une transmission d'autres sons (textes, voix) sur des petites radios portatives.

Les artistes seront en résidence à Meyrargues à partir du 13 juin. Le public peut venir assister à leurs essais à cette occasion. Une restitution sonore sous forme d'installation *in situ* sera donnée les 25 et 26 juin de 15h à 20h en continu, près des vestiges de l'aqueduc. Venez découvrir cet enchantement sonore qui s'inscrit dans une totale symbiose avec la nature.

► **THÉÂTRE**

VENDREDI 29 AVRIL

"Naïis" d'après Marcel Pagnol, à 20h30, salle des fêtes. Gratuit (lire page 24).

► **EXPOSITION CAVE DE L'OURS
DU 29 AVRIL AU 8 MAI**

Exposition, du 30 avril au 8 mai, 14h à 18h, d'Agathe Larpent : "Cimes émaillées". Vernissage le 29 avril, à 18h, suivi d'un concert. Programme sur meyrargues.fr
→ *Cave de l'Ours : traverse Jean-Jaurès.*
Infos : synthesemeyrargues@gmail.com

► **SPECTACLE MUSICAL
SAMEDI 30 AVRIL**

Diam's et Magic Greg, au théâtre de verdure, à partir de 20h (page 19).

► **PERMANENCE UFC QUE-CHOISIR
MARDI 3 MAI DE 9H À 12H**

Permanence UFC Que-Choisir, en mairie.

► **CONCERT
SAMEDI 7 MAI**

Concert tchèque de Tomas Najbrt, à 18h30 aux café-bistro Les Taraiettes.
→ Infos : amities.meyrargues@orange.fr

► **FÊTE À MIMILE Z
SAMEDI 7 MAI**

Fête à Mimile'z dans la rue Émile Zola de midi à minuit (lire page 19).

► **COMMÉMORATION DU 8 MAI
DIMANCHE 8 MAI**

Commémoration du 8 mai 1945. Départ du cortège à 11h depuis le parvis de la mairie.

► **PRINTEMPS DEVANT MA PORTE
SAMEDI 14 MAI**

De 9h à 13h, Embellissement des espaces publics (lire page 19)

► **CONCERT MUSIQUE CLASSIQUE
SAMEDI 14 MAI**

Concert "choral et instrumental" de

l'association des musiciens amateurs de Provence, 20h, salle des fêtes. Gratuit.

→ Infos : musicama.aix@orange.fr

► **FESTIVAL MUSICAL À VAUCLAIRE
SAMEDI 21 MAI**

Festival de musique au Château de Vauclaire avec 3 concerts dès 17h30. Piano et chant, puis groupe de country Bâton Rouge et rockers de Box 23 ! Entrée libre, collecte de dons en faveur de l'association Pour Un Sourire d'Enfant. (food-trucks).
→ Infos : chateaudevauclaire.com

► **VISITE GUIDÉE DE MEYRARGUES
SAMEDI 21 MAI**

Visite guidée de Secrets d'ici, 10h30 à 12h "Meyrargues de l'aqueduc au château".
→ Sur inscription : secretsdici.fr

► **VIDE TA CHAMBRE
DIMANCHE 22 MAI**

Vide ta chambre de l'Apem, au Plateau de la Plaine, 9h à 13h. Inscriptions dimanche 15 mai au bar de La Poste de 10h à 12h.
→ 06 03 64 08 23 - apem13650@gmail.com

► **CONCOURS DE PÉTANQUE
DIMANCHE 22 MAI**

Concours de pétanque au profit de l'association Les Maux de Spondy-Myalgie. De 9h à 20h, au théâtre de verdure.
→ lesmauxdespondymyalgie@gmail.com

► **SPECTACLE PYROTECHNIQUE
SAMEDI 28 MAI**

Spectacle "Cover pulsion show 2.0", à 20h. Puis feu d'artifice (lire page 19).

► **GRATIFÉRIA
SAMEDI 4 JUIN**

Marché gratuit, 10h à 17h, au théâtre de verdure (lire page 19).

► **ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
DIMANCHES 12 ET 19 JUIN**

Les électeurs sont appelés aux urnes.

► **FÊTE DE LA MUSIQUE
MARDI 21 JUIN**

Fête de la musique avec le duo FMR (Carmona et Marjorie L5) à 19h, suivi du Dj Michèle Schifano, au théâtre de verdure. Restauration sur place.
→ meyrarguesanimations@gmail.com

► **APÉROS MIX À VAUCLAIRE
DU 21 JUIN AU 27 SEPTEMBRE**

Le Château de Vauclaire propose des Apéros Mix tous les mardis soirs dès le 21 juin, à partir 18h. Artiste, DJ, espace enfants (jeux). Gratuit - restauration sur place.
→ Infos et réservation (conseillée) : 06 62 34 79 03 - chateaudevauclaire.com

► **SPECTACLE DE DANSE
SAMEDI 25 JUIN**

Spectacle de l'association Diagonale, à 20h30, salle des fêtes. Venez découvrir nos danseuses qui vous feront voyager au fil des époques à travers des figures féminines emblématiques.
→ diagonale.meyrargues@hotmail.fr

► **VIDE-DRESSING
DIMANCHE 26 JUIN**

Vide-dressing, au Plateau de la Plaine de 9h à 15h. Fiche d'inscription et règlement sur meyrargues.fr
→ 06 29 39 71 99 ou 06 95 96 30 32 - amicalemairie@gmail.com

► **INSTALLATION SONORE
LES 25 ET 26 JUIN**

Installation sonore à venir écouter en plein air à proximité de l'aqueduc. (page 24).

► **LA NUIT DU CONTE
SAMEDI 2 JUILLET**

La Nuit du conte : à 19h, à proximité de l'aqueduc, à 20h pique-nique. Vers 21h, à proximité de l'aqueduc. Puis vers 22h, dans le parc du château.
→ Infos : 06 81 67 42 56 ou amities.meyrargues@orange.fr

REMERCIEMENTS

THÉRÈSE SALLIER NOUS A QUITTÉS

Madame Thérèse Sallier, veuve de François Sallier agriculteur entreprenant sur le domaine de Vauclaire, nous a quittés le 29 mars 2022 à l'âge de 96 ans. Très impliquée pour la paroisse de Meyrargues, la messe de son départ a réuni une grande assemblée. La famille remercie les Meyrarguais pour leurs attentions et leurs marques d'affection. À sa famille et à ses proches nous présentons nos plus sincères condoléances.



© PHOTO DR

Bulletin d'informations municipales
N°52 - PRINTEMPS 2022
Parution avril 2022 - Tiré à 2000 exemplaires
Hôtel de ville, avenue d'Albertas
13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09
Directeur de publication :
Fabrice Poussardin
Comité de rédaction et de conception :
service communication,
Chloé Arnaud, Eric Giannerini, Philippe Grégoire.
Photos : Chloé Arnaud, service communication.
Imprimé par l'Imprimerie de
Haute-Provence (IDHP)

Le budget, une ligne de crête

Gérer le budget d'une commune est toujours un exercice d'équilibre complexe. Et, le budget 2022 de Meyrargues n'échappe pas à la règle en ce début de printemps. Comme vous le savez, nous nous évertuons depuis le début du mandat à préserver la qualité du service public et à maintenir un haut niveau d'investissement. L'achèvement de la première tranche des travaux de la rue de la République en constitue une belle illustration.

Le budget d'une commune se compose de deux ensembles :

- La section de fonctionnement qui permet d'assurer la mise en œuvre quotidienne de l'ensemble des services rendus à la population communale ;
- La section d'investissement, quant à elle, dont l'objectif est à la fois d'assurer l'amélioration du patrimoine communal et la réalisation de projets structurants.

À Meyrargues, la section de fonctionnement demeure en tension. En effet, les ressources sont stables ou diminuent légèrement. Et dans le même temps, les dépenses consenties pour maintenir la qualité du service augmentent. Le renchérissement du coût de l'énergie a conduit à une explosion des dépenses contraintes. Toutefois, nous cherchons à contenir les principaux postes de dépense notamment en n'augmentant pas la masse salariale ou en faisant face aux coûts des services engendrés par les contre-coups de la crise sanitaire. Dans ce contexte, par des opérations ciblées autour de l'offre de logement social, nous avons réussi à échapper une année encore à la pénalité de 100 000€ due à la carence. On ne peut que s'en féliciter.

Pour les services de l'État du fait de son potentiel fiscal, Meyrargues est considérée comme une commune financièrement bien dotée. Aussi, l'une des dotations qui nous est versée baisse encore cette année. Nous devrions pour éviter cela augmenter les impôts. Nous le refusons et nous assumons ce choix. Les taux d'imposition à Meyrargues n'augmenteront donc pas en 2022, quand d'autres communes le font.

Maîtriser la dépense, ne pas augmenter les impôts, voilà notre marqueur. Et dans le même temps, être vigilant à l'heure où la métropole vise à revoir l'attribution de compensation qui pèse pour plus d'1 million dans nos recettes. Maîtriser l'endettement aussi. Car, en comparaison avec des communes de même taille, notre endettement est réduit. Notre seul emprunt consenti auprès de la Caisse d'Épargne repose sur un taux très bas d'1,4%. Nous pourrions si besoin le rembourser en une seule fois.

Et l'investissement ? 2022 nous permettra d'achever le réaménagement de la rue de la République et de clore des projets engagés depuis deux ans, notamment l'achèvement du stade et de ses accès ou encore la réhabilitation de la crèche la Farandole. Le budget voté permet cela. Il prévoit également d'engager des dépenses de rénovation thermique des bâtiments et de pilotage de l'éclairage public. Le coût de l'énergie va aller croissant. La maîtrise de ces dépenses est une vigilance de tous les instants. Nous nous y engageons résolument avec ce budget.

Vous l'aurez compris, nous avons voté un budget responsable, engagé et maîtrisé au service des Meyrarguais.

L'équipe majoritaire du conseil municipal

Et si la densification urbaine avait un impact négatif sur les finances locales ?

Avec la loi SRU, la densification urbaine est devenue le critère phare de la ville durable. Cet argument guide aujourd'hui la politique d'urbanisme de Meyrargues. La construction actuelle de 42 logements sur un espace réduit en centre-ville, qui sera suivie de la construction sur l'ancien stade Noël Véran d'un éco quartier avec 100 logements, en représente la preuve. Cette densification affecte le coût des infrastructures et services fournis par la commune. Les inquiétudes sont d'autant plus grandes que les capacités financières de Meyrargues sont très faibles.

Le débat politico-économique entre la densification et l'étalement est ancien. A ce sujet, le pouvoir politique a souvent changé de point de vue. Cette hésitation témoigne de l'incertitude sur les effets de ces deux stratégies. Aujourd'hui, la plupart des études concluent que l'étalement urbain coûte plus cher à la collectivité qu'une urbanisation dense en mettant en avant l'augmentation des coûts d'investissement dans les réseaux. Ce que l'on oublie c'est que ces études raisonnent en termes de coûts globaux et ne donnent pas forcément d'éléments sur les calculs économiques pour une commune en particulier.

Le contexte historique, géographique et économique de Meyrargues doit nous alerter sur les effets de la densification sur les finances locales. Avons-nous pensé au nombre de voitures supplémentaires, de places de stationnement, à la pollution, à l'entretien des voiries, aux commerces de proximité mais aussi et surtout aux capacités d'accueil des écoles et des crèches ? Le développement de l'offre de logements est un argument défendable à condition de prévoir les infrastructures qui se doivent d'aller avec, sans plomber davantage les finances communales déjà en difficulté. La densification doit donc s'accompagner de prévisions et d'anticipations afin de répondre au mieux aux besoins générés par l'accroissement de la population.

La politique de constructions de logements ne doit pas se faire au détriment de la qualité de notre cadre de vie. L'amélioration du cadre de vie passe nécessairement par des infrastructures publiques de qualité et accessibles à tous et à toutes.

Gilbert Bougi et les conseillers municipaux de "Meyrargues au Cœur"
gilbert.bougi@gmail.com - 06 13 92 02 41

MAIRIE : 04 42 57 50 09 ou accueil@meyrargues.fr

Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h

Mercredi, vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h

CCAS : 09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr

Du lundi au jeudi : 8h30 à 11h30

Le vendredi : 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :

ARCHITECTE CONSEIL CAUE :

Mathieu Barbier-Bouvet : 04 42 57 58 12

MISSION LOCALE : 04 42 61 92 50 (le mercredi matin)

CONCILIATEUR DE JUSTICE : 04 42 57 50 09

ASSISTANTE SOCIALE : 04 13 31 84 10 sur rdv

URBANISME : Sandra Thomann sur rdv : 04 42 57 58 12

CCAS : Andrée Lalauze, le mercredi sur rendez-vous

auprès du CCAS : 09 71 09 55 14

MAIRE : sur rendez-vous directement par email à :

fabrice.poussardin@meyrargues.fr

DÉPUTÉE D'AIX ET DU PAYS D'AIX :

Anne-Laurence Petel : 04 42 24 99 38 - contact@alpetel.fr

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU CANTON DE TRETS :

Arnaud Mercier : arnaud.mercier@departement13.fr

RÉSERVATIONS DE SALLES/MATÉRIEL : MEYRARGUES.FR

Appeler au préalable le 04 42 63 47 03 ou 06 16 82 13 88

Contact : gymnase@meyrargues.fr

VACANCES SCOLAIRES : Été : du 7 juillet au 1^{er} septembre 2022.

URGENCES : SANTÉ

Centre anti poison : 04 91 75 25 25

Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82

Chirurgiens dentistes de garde : 0892 566 766

Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00

Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42

Samu : 15

Pharmacie du village : 04 42 57 50 16

Pharmacies de garde : 3237

Médecins : Philippe Vincent : 04 42 57 51 98

Pôle Med à Peyrolles : 04 42 51 07 30 (7/7j de 9h à 22h)

SOS médecin : 04 42 26 24 00

SOS vétérinaire : 0 899 700 680

DÉCHETTERIE :

Chemin de l'Espougnac.

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17heures.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12heures.

MÉDIATHÈQUE :

04 42 67 40 98 - mediatheque@meyrargues.fr

Horaires : Mardi : 16h-18h -Mercredi : 8h30-12h30

Vendredi : 16h -18h

Samedi : 8h30-12h30.

ÉCOLES :

Élémentaire : 04 42 57 51 56

Maternelle : 04 42 57 53 22

Crèche : 04 42 63 47 52

Centre de loisirs : 06 29 21 30 64

Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64

Foyer de l'Âge d'or : 04 42 57 59 21

ASSISTANTES MATERNELLES :

Liste disponible en mairie et sur meyrargues.fr

rubrique "famille et solidarité"

DIVERS :

Service communication : 04 65 15 25 21

Bulletin d'informations municipales (Bim) :

bim@meyrargues.fr

TAXIS (CONVENTIONNÉS TRANSPORT MÉDICAL) :

Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

Infirmières : Isabelle Maillard : 06 24 99 20 76

Cabinet Martin : 04 42 57 50 18

David Rodriguez et Stéphanie Humbert : 04 42 63 49 05

Alexandra Fedoni-Salaris : 06 64 69 86 45

Kinésithérapeutes : Luc Walle : 04 42 57 59 43

Jean-Philippe Tampon : 04 42 63 43 23

SECOURS

Police : 17

Gendarmerie de Peyrolles : 04 42 57 80 09

Police municipale : 04 42 57 58 22

police@meyrargues.fr

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Urgence ERDF : 09 726 750 13 / GRDF 0800 47 33 33

ENCOMBRANTS : Ils sont enlevés gratuitement le lundi matin devant le domicile (réservé aux personnes ne pouvant se déplacer). Il faut en faire la demande en mairie la semaine précédente. Contact : 04 42 57 50 09.

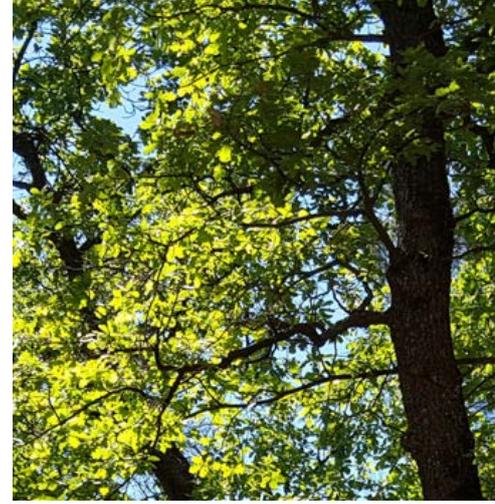
GRAND SITE CONCORS-SAINTE-VICTOIRE

04 42 64 60 90

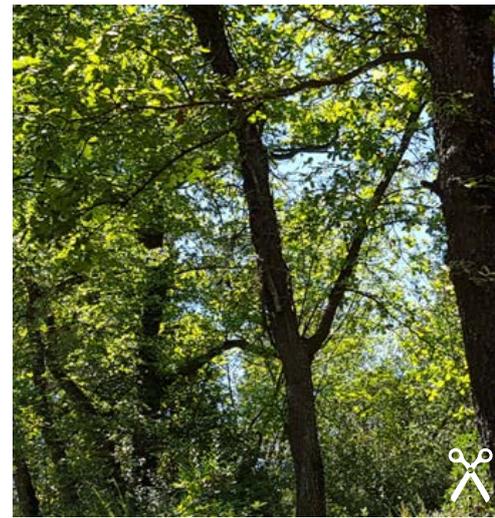
ACCÈS AUX MASSIFS

0811 20 13 13

Guide Prévention incendie



INTERFACE FORÊT / HABITAT



Retrouvez ces documents d'informations en mairie sur meyrargues.fr ou dans votre boîte aux lettres

OLD
OBLIGATION LEGALE DE DEBROUSSAILLEMENT

Une obligation pour la sécurité des personnes et des biens

